

Vie de Samuel-Gottlieb Gross, Brigadier au service de Naples

Autor(en): **Steiger, R. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **16 (1864)**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

APPENDICE.

VIE DE SAMUEL-GOTTLIEB GROSS,

Brigadier au service de Naples,

par R. DE STEIGER.

Encore un membre de cette phalange sacrée qui, dans le combat de la vie, marche toujours en avant pour l'exemple et le salut du monde ! Chacun de ces hardis soldats a son cri de guerre : celui-ci la patrie, celui-là la famille, cet autre l'humanité ; mais tous suivent le même drapeau, celui du devoir ; pour tous règne la même loi divine, celle du dévouement. Aimer quelque chose plus que soi-même, là est le secret de tout ce qui est grand ; savoir vivre en dehors de sa personne, là est le but de tout instinct généreux. EMILE SOUVESTRE.

La Société jurassienne d'émulation se réunissant le 27 septembre 1864 à Neuveville, il nous est venu l'idée de lui offrir une biographie qui semble avoir pour cette ville un intérêt particulier. Il s'agit de la vie de Samuel-Amédée Gross, Brigadier au service de Naples. Les sources auxquelles nous avons puisé seraient un peu longues à énumérer. Nous les indiquerons en peu de mots. Ce sont : *l'état des services* du héros de notre narration, le *Journal de sa défense de Castellamare*, tout ce que nous avons pu lire sur les événements de Palerme en 1848, soit du côté des Napolitains, soit du côté des Siciliens, la *collection des Actes du*

comité général de Sicile, l'Histoire de la relation du voyage de Pie IX à Gaëte, par M^{me} la comtesse de Spaur, la *Révolution de Rome*, par Balleydier, et des notices écrites ou verbales, dont nous remercions ici les personnes à l'obligeance desquelles nous les devons.

Commençons par donner quelques renseignements sur la famille Gross.

Daniel Gros quitta Charrain en Dauphiné lors de la révocation de l'édit de Nantes, vers la fin du XVII^e siècle; il fixa son domicile à Neuchâtel et devint bourgeois de Chavannes, entre Neuveville et Gléresse.

Son fils, qui s'appelait aussi Daniel et dont la famille donna probablement dès lors à son nom la tournure plus allemande de Gross, acquit la bourgeoisie de Neuveville.

Jean-Jacques, le second fils de ce dernier, naquit dans cette ville en 1740, aida d'abord ses parents dans les travaux de la campagne, puis exerça l'horlogerie jusqu'à l'âge de 21 ans; il embrassa alors la théologie et devint successivement aumônier du régiment étranger de Montfort au service du Piémont, suffragant à Moutier-Grandval, enfin pasteur à Court, puis à Diesse. Il laissa la réputation d'un prédicateur distingué, publia une traduction des Fables de Phèdre en vers français, ainsi que des Cantiques adaptés à la doctrine et à la méthode du Catéchisme de Heidelberg, et composa même une tragédie d'Absalon. Il se lia intimément avec le comte de Narbonne, ancien ministre de la guerre en France et réfugié pendant la Terreur à Chavannes.

Jean-Jacques Gross mourut le 10 juin 1797, à Lausanne, des suites d'une attaque d'apoplexie et chez son ami le professeur Dapples. Il laissa de sa femme, une demoiselle François de cette ville, cinq fils nommés Salomon, Frédéric, Charles, Emmanuel et Gottlieb (Amédée), comme on l'appelait dans sa famille. Il leur avait donné le choix entre les deux seules vocations qu'ils ont embrassées : celle de la chaire et celle des armes.

Samuel-Gottlieb, le plus jeune de tous, est celui dont nous allons nous occuper. Né à Court, à l'entrée sud de la vallée de Moutier, le 18 novembre 1779, il paraît avoir reçu sa première éducation dans la maison paternelle avec quelques pensionnaires. Le 18 juillet 1793, il entra au service de Prusse comme cadet avec rang d'officier (*Porte-épée, Fähnrich*). Il avait alors 14 ans et était fortement constitué. Il servit d'abord dans la brigade de fusiliers de Magdebourg, primitivement formée du régiment suisse de Müller et devenue plus tard celle de Westphalie.

Son frère Frédéric, plus âgé que lui de neuf ans, fut aussi officier dans ce corps depuis 1787 jusqu'en 1801, époque où il quitta le service. Il lui servit de mentor et paraît avoir été un homme de mérite. Gottlieb fit ainsi sur le Rhin la campagne de 1793, sous le duc de Brunswick, et combattit à Steinbach et Pechingen, puis celle de 1794, sous le feld-maréchal Möllendorf, en assistant aux affaires de Weidenhall, Schenzel, Battenberg et Moorlautern. Le 18 novembre de cette dernière année, il devint second lieutenant.

En 1800, il faisait partie du 1^{er} bataillon, dont le général-major d'Ernst, de Berne, était le chef, tout en ayant la brigade sous ses ordres. En 1805 il figurait au 3^e, commandé par le colonel de Sobbe et en garnison à Wesel. Ce bataillon, d'abord à l'avant-garde du corps du lieutenant-général de Blücher en Westphalie, passa avec lui dans celui du lieutenant-général de Rüchel, et fut détruit le 14 octobre 1806, en combattant dans le défilé de Kapellendorf, à la fin de la bataille de Jena. C'est avec ses débris incorporés dans d'autres corps, que Gross prit part en 1807, à la défense de Königsberg et échappa à cette occasion à la captivité. Il se trouvait à Memel, le jour même de la conclusion de la paix de Tilsitt.

En juin 1808 on le nomma 1^{er} lieutenant dans le bataillon de fusiliers du 1^{er} régiment poméranien. Mais la réduction de l'armée lui ôtant toute chance d'avancement, Gross obtint, le 4 mars 1810, sa démission avec le grade de capitaine et dans les termes les plus honorables. En effet, le général de cava-

lerie de Blücher, gouverneur de la Poméranie et de la Nouvelle-Marche, lui rendait le témoignage qu'il avait été un officier plein de talents et d'instruction et s'était distingué devant l'ennemi surtout en 1793 et 1794. Le général d'infanterie de Rüchel mentionnait, dans un certificat, la distinction et la bravoure avec lesquelles il avait servi et surtout la bonne volonté qu'il avait mise à rester sous les drapeaux après les revers du pays. Le général-major d'Ivernois rendait enfin justice à sa conduite distinguée à tous égards. Une circonstance vient confirmer ces éloges. Il avait été proposé pour la croix du Mérite à deux reprises et la seconde fois il avait eu pour réponse qu'on ne donnerait pas de décorations à la suite d'une campagne malheureuse.

Après avoir ainsi passé 17 ans dans cette armée, il passa au service de Murat, roi de Naples, sans changer précisément de cause, la Prusse subissant alors comme une grande partie de l'Europe la volonté de Napoléon. Nous n'avons cependant pas pu apprendre avec quelque certitude comment l'idée lui en vint. Seulement son frère Charles était capitaine dans le 1^{er} régiment suisse, au service de France, alors employé dans ce royaume. Il est permis de supposer qu'il attira Gottlieb dans ces parages et l'aida à se placer au 2^e régiment de ligne napolitain à cette époque en garnison dans ce Gaëte, dont notre héros devait devenir un jour gouverneur.

Il fit la campagne de 1813 en Italie et de nouveau contre la France; dans celle de 1815 contre les alliés de 1813, il se distingua le 12 avril dans la division d'Ambrosio, aux combats d'Occhiobello sur le Pô, ce qui lui valut le grade de chef de bataillon honoraire. Deux mois plus tard, son frère Frédéric, établi et naturalisé dans l'Ostfrise, où il s'était marié avec une Vissering, et avait repris du service, succombait le 16 juin à St-Amand aux blessures reçues par lui à Ligny, à la tête du 1^{er} bataillon du 3^e régiment de landwehr westphalienne. Il était âgé de 45 ans et servait ainsi la cause opposée.

Les Bourbons, rentrés à Naples, plaçaient le 5 août Gottlieb comme capitaine avec rang de major dans le régiment étran-

ger, qu'on forma de tous les Suisses et étrangers sortant alors de l'armée napolitaine de Murat et de celle revenue de Sicile avec la cour. Dès le mois de janvier 1816, ce corps fit partie d'un cordon sanitaire établi autour de Noja, port de l'Adriatique dans la province de Bari, que la peste ravagea pendant six mois et demi. Le 1^{er} bataillon, auquel appartenait notre compatriote, aida ensuite à purger, successivement sous les ordres des généraux Roth et Church, cette province et celle d'Otrante, du brigandage dont les infestait la secte politique des Decisi.

Le 23 janvier 1818, on le nomma capitaine directeur des milices de la province de Bari et, le 31 octobre 1819, chevalier de la croix de grâce de l'ordre de Saint-Georges de la Réunion. Le 4 décembre 1820 il fut incorporé, avec les débris de son bataillon étranger, dans le 12^e régiment de ligne napolitain, dont il commanda le 3^e bataillon sans avancer pour cela. Ce régiment fut entraîné dans la déroute de l'armée, lors de cette nouvelle invasion autrichienne dans le royaume, mais 200 de ces soldats étrangers furent les seuls qui restèrent sous ses drapeaux.

A la suite d'une nouvelle réorganisation de l'armée, Gross passa le 1^{er} juin 1821 au dépôt des troupes étrangères, dont la plupart des officiers durent se contenter d'un subside mensuel jusqu'après l'avènement de Ferdinand II en 1830. Mais lui fut placé, le 2 décembre 1823, au 8^e régiment de ligne Calabria, dans lequel il devint major le 18 juillet 1828. Il doit avoir ensuite fait sans succès quelques démarches pour obtenir cet emploi au régiment, dont le canton de Berne négociait la levée à cette époque. Le 30 mai 1831, il fut promu lieutenant-colonel au 5^e de ligne Borbone. C'est en cette qualité que les officiers bernois firent sa connaissance, faisant ensemble partie de la garnison de Capoue.

En 1837, un mouvement insurrectionnel éclata dans la partie orientale de la Sicile. Le colonel Santanello, qui commandait la province de Catane, ne prit pas les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre dans cette ville, y laissa

désarmer deux compagnies et abandonna son poste au moment du danger. On le traduisit devant un conseil de guerre présidé successivement par les généraux Caraffa di Noja et de Sonnenberg. Ce dernier, qui était lui-même Suisse, déclara alors à son aide-de-camp qu'il comptait comme sur lui-même sur la droiture et la parfaite honorabilité du colonel Gross, qui figurait parmi les juges, et cela pour la juste appréciation de ses devoirs envers sa conscience dans un jugement et une position aussi difficiles que délicats. Il n'en disait pas autant de ses collègues.

En dehors de son service, Gross jouissait cependant d'une considération assez relative à cette époque et sa position n'avait rien de brillant. Les officiers napolitains, qui le connaissaient et dont il était généralement aimé, s'égayaient un peu sur son compte, parodiaient sa vie privée, bien que ses mœurs fussent régulières. Ils s'amusaient surtout de sa grande intimité avec son domestique Philippe Wolf, qui devait le dominer dans son intérieur et avec lequel on prétendait même qu'il chopinait le soir, ce qu'expliquaient jusqu'à un certain point la communauté de vieux souvenirs et l'isolement de ces deux vieillards au milieu d'une armée et d'une nation à laquelle naissance, caractère, langue et mœurs les signalaient comme étrangers. Ce domestique, natif de la Bavière-Rhénane, était un ancien soldat du régiment étranger d'Isemburg, au service de Napoléon I^{er}. Il avait à peu près son âge et était, du reste, un parfait honnête homme.

D'un autre côté, on reprochait à Gross un excès de droiture qui le portait à des excès de zèle. Il existait dans les régiments napolitains des abus comme partout ailleurs. Lui voulait tout redresser, et il adressait aux supérieurs des plaintes qui se renouvelaient souvent, parce qu'ils ne pouvaient ou ne voulaient pas y faire droit.

Sa qualité de protestant et d'étranger nuisit-elle aussi à son avancement? Sûr est-il que le 4 septembre de cette année, il fut gradé colonel, mais frustré du commandement de son régiment, malgré son ancienneté, et placé sous un autre colonel.

nommé Martinez, homme très grossier, pour faire le service du grade immédiatement inférieur. Son amour-propre souffrait de sa position. Mais Gross prenait son mal en patience, attendant peut-être le moment d'obtenir un poste sédentaire. Au moment dont nous parlons, il était à Catane, où il trouvait quelque soulagement dans la lecture des classiques français, que le hasard lui avait probablement fait tomber entre les mains. Sans être proprement un homme lettré, il savait également bien le français, sa langue maternelle, et le bon allemand, qu'il avait appris en Prusse. Il ne fut pas, de même force sur l'italien ni sur le patois napolitain.

Le 1^{er} mars 1839 il fut enfin nommé colonel effectif dans le cadre des troupes sédentaires et lieutenant de roi au fort de Castellamare à Palerme. Le 16 mai suivant, il en devenait commandant. Ce poste était au fond une espèce d'exil pour lui, d'autant plus qu'il n'avait dès lors plus aucun avancement à espérer. Il avait 60 ans et il croyait réellement sa carrière terminée, si bien qu'en 1842 il prit un congé pour revoir une dernière fois sa patrie et les siens. Mais les deux frères, qui lui restaient, lui rendirent sa visite en 1845. Puis il était bien loin de se croire destiné à devenir encore un personnage historique. Il n'avait nullement cette ambition. C'est ainsi qu'il passa neuf ans dans une tranquillité profonde, recevant de temps à autre la visite d'un compatriote, qui venait voir Palerme et se contentant d'un nombre très restreint de relations sociales. Elles se composaient essentiellement de M. Morel, d'Yverdon, qui était négociant, et du prince de Radali, ancien officier hanovrien du nom de Wilding et héritier de son frère, mort prince de Butera.

En attendant, l'année 1848 approchait, grosse de révolutions. Or, pour faciliter l'intelligence des faits qui vont suivre, jetons un coup d'œil sur Palerme et surtout sur le fort de Castellamare.

La capitale de la Sicile est baignée par la mer du côté du nord-est. Elle s'étend dans la direction du sud-ouest et est entourée de trois côtés par une plaine riante et fertile que domine à une distance inégale un demi-cercle de montagnes

arides. Vers l'ouest, cette chaîne se termine à la mer au Monte Pellegrino ; vers l'est, au Monte Catalfano. A trois milles du premier, à neuf du second, Palerme est dans une belle position et offre des aspects délicieux et pittoresques. Elle est entourée d'un vieux mur d'enceinte percé de 15 portes et garni de six bastions de différentes grandeurs. Elle est divisée en quatre parties égales par deux rues principales et toutes droites, qui forment à leur croisement la place des Quattro-Cantoni. La rue du Cassaro ou de Tolède court sur une longueur d'une petite demi-lieue de la Porta Felice à la Porta Nuova. La rue Macqueda ou Strada Nuova, plus courte et plus large que la précédente, relie la Porta Sant'Antonino à la Porta Macqueda. Plusieurs faubourgs sont groupés aux abords de la ville, qui avait alors une population d'environ 180,000 âmes.

Le fort de Castellamare doit son nom au voisinage de la mer, qui baigne de trois côtés les rochers sur lesquels il est bâti. Elevé par les Sarrasins, restauré par les Normands et Charles-Quint, il avait été doté par Ferdinand II de nouvelles fortifications. On l'envisageait comme la citadelle de Palerme. Il commandait du côté du sud-est l'entrée du port, qu'il séparait d'un autre petit port appelé la Cale. Il croisait ses feux en conséquence avec la batterie du Môle et le fort de la Garita, dont nous parlerons plus loin. Il présentait du côté de la ville deux bastions reliés ensemble par une courtine, le tout couvert par un fossé profond. Le bastion de gauche s'appelait San Pasquale, celui de droite San Pietro. Leur courtine, dans laquelle se trouvait l'entrée principale, était couverte par un cavalier ou tambour de défense en maçonnerie avec deux rangs de feux. Le glacis était exceptionnellement couronné par un mur à la Carnot percé de meurtrières, qui couvrait tout ce front et était longé en arrière par un chemin couvert. Cette partie du fort était la mieux armée. En arrière du bastion San Pietro, une longue courtine à crémaillère, à chemin de ronde et à meurtrières, faisait face au port ; mais le ravelin qui la couvrait avait été abandonné.

Cette courtine avait à son extrémité la batterie Catena. La courtine opposée longeait la Cale.

Au quatrième côté de l'enceinte primitive, on avait ajouté un ouvrage à corne, qui faisait face à la haute mer et avait pour base une espèce de fausse-braie en légère maçonnerie. Cet ouvrage était beaucoup moins élevé que le reste du fort, afin de couvrir probablement la porte de mer et de permettre à un feu de mousqueterie tiré à fleur d'eau d'empêcher une surprise nocturne de ce côté. Tel était le front de mer.

A l'entour de la place intérieure du fort, se trouvaient le corps-de-garde des officiers, celui des soldats, puis, en partant de la gauche, la caserne, le petit arsenal, les magasins, les prisons, la maison occupée par le commandant et les familles, puis le magasin à poudre.

Castellamare n'était pas en état de soutenir une attaque sérieuse. C'est ce que le colonel Gross avait démontré dans des rapports, où il insistait si vivement pour qu'on pourvût aux besoins les plus urgents, qu'il fatigua le général Filangieri, alors directeur des corps dits facultatifs. Il lui demanda même de faire raser le quartier de la ville qui avoisinait et dominait de beaucoup le front de terre, afin de dégager ses abords selon les règles de la guerre. N'ayant pas non plus obtenu ce point, il considéra, dit-on, ce général comme son ennemi, d'autant plus qu'il s'en savait taxé d'extravagance.

Il n'y avait donc au fort ni affûts de rechange, ni ustensiles pour les travaux du génie. Les ouvrages avancés étaient en très mauvais état. Si la poudre abondait, les artifices manquaient et les projectiles creux n'étaient pas chargés. Quant aux vivres, le riz, les pâtes et le biscuit pouvaient suffire à la consommation de 3 à 400 hommes seulement pendant 20 jours, et si le vin était bon, la viande salée était immangeable.

Donnons maintenant une idée de la vue dont on jouissait sur Palerme au fort de Castellamare.

En partant de la gauche, le petit fort de la Garita formait un promontoire à l'entrée de la Cale et renfermait les bureaux de la Sanità. Il empêchait de voir le quai de la Marine, à

l'extrémité duquel se trouvait la batterie de côte de Sant' Erasmo. Ces deux ouvrages paraissent n'avoir pas été gardés et armés à cette époque.

Sur la droite de la Garita, est l'établissement des Enfants-Trouvés, dont le prolongement masque l'église de la Catena, contiguë elle-même à la porte Doganella. Entre cette porte et la porte Carbone se trouve la Douane. En arrière de la porte Carbone, on apercevait un peu la toiture de la Banque appelée vulgairement le Palais des finances, dont la façade principale donne sur le Cassaro, à l'extrémité ouest de la Piazza Marina. Une rangée de maisons bordait le reste de la cale jusqu'à l'église de Piédigrotte, au pied du bastion San Pasquale.

Le front de terre étant dominé, on ne voyait de la ville que quelques clochers ou coupoles et l'Observatoire, qui surmonte la Porta Nuova. Cette porte relie le Palais-Royal à la caserne de San Giacomo et aux bâtiments du commandement général.

Le bastion San Pietro enfilait et battait la route, qui longe le mur d'enceinte nord de Palerme jusqu'à la porte Carini, d'où un vieux bastion la faisait dévier à droite.

Des jardins et des maisons, entr'autres celles du Borgo, couvraient le terrain plus à droite, en laissant voir plus au loin les casernes des Quattro-Venti, point de départ de la rue du Môle, qui longe le fond du port et est bordée par le bague et l'arsenal de marine. Le castel du Môle marque l'origine de ce bel ouvrage, qui porte à son extrémité un phare, puis une batterie casematée à deux rangs de feu ; elle s'appelle la batterie du Môle et ferme le port de ce côté.

Cette portion du panorama a pour fond le Monte Pellegrino, que la belle plaine de la Conca di Oro sépare des monts qui encadrent la plaine de Palerme.

La distance de Castellamare au Palais-Royal, à la Porte Carini, aux Quattro-Venti est en ligne directe d'à peu près une demi-lieue. Ce fort est à cinq minutes tout au plus du Palais des Finances.

Signalé par les réformes libérales accordées par le Pape, le grand-duc de Toscane et le roi de Sardaigne à leurs Etats, le

mouvement italien avait gagné les Deux-Siciles. Le 1^{er} septembre 1847, un soulèvement fut réprimé à Reggio et à Messine. On sait que, selon l'expression de M. de Mazade, le parti libéral se renferma dès lors dans une agitation pacifique et chercha à ramener son action et ses vœux à un but et à des procédés plus pratiques et de nature à décourager ou à compromettre la réaction. Il tourna ses hostilités contre le ministère et le confesseur du roi.

Nous n'entrerons pas dans l'énumération des griefs plus ou moins fondés de la Sicile contre le gouvernement napolitain. Ils nous mèneraient trop loin et seraient déplacés dans ce travail biographique.

Le maréchal-de-camp Vial, natif de Nice, et commandant d'armes de la place et province de Palerme, dirigeait la police. Dès la fin d'août, il eut vent des machinations des ennemis de l'ordre de choses établi et procéda avec l'inflexible roideur d'un gendarme à des arrestations ainsi qu'à des actes généralement décriés par l'opinion publique en Sicile.

Le lieutenant-général marquis de Majo, duc de San-Pietro, exerçait alors les fonctions de vice-roi de l'île et de ses dépendances. Ancien officier de Murat, il était âgé et d'une ineptie absolue, conséquemment fort peu estimé. Le 4 septembre il rassembla un conseil de généraux, qui ne forma aucun plan d'attaque, de défense et de retraite et se contenta de fournir aux troupes des vivres pour quinze jours et de les tenir jour et nuit en haleine, tout en leur désignant pourtant des positions à occuper en cas d'alarme.

Le colonel Gross prit de son côté toutes les mesures propres à mettre Castellamare à l'abri d'un coup de main. Il avait sous ses ordres deux officiers supérieurs, trois capitaines et un officier subalterne d'artillerie, ce dernier, chargé du matériel et des travaux de l'arsenal, enfin un lieutenant du génie; trois compagnies du 1^{er} régiment de grenadiers de la garde royale et 88 artilleurs lui constituaient une garnison évidemment insuffisante.

Celle de Palerme consistait dans un peu plus de sept batail-

lons d'infanterie, dans le 3^e dragons, et 4 compagnies d'artillerie. En y comprenant le détachement dont nous venons de parler, c'était un effectif de 5000 hommes sur les 12,000 qui occupaient la Sicile.

Sur ces entrefaites, la presse clandestine publiait des mémoires sur la nécessité absolue de certaines réformes. A la suite d'une première démonstration pacifique à Naples, Palerme et d'autres villes de Sicile suivirent cet exemple à la fin de novembre. Le peuple commença à s'agiter et les autorités remarquèrent sur les côtes de l'île un va et vient de vapeurs anglais, qui avait quelque chose de suspect. Le mois de décembre s'écoula toutefois sans troubles. Mais la noblesse en profita pour fréquenter les salons du marquis de Majo et pour lui faire sa cour. Celui-ci, par simplicité ou malice, chercha à s'attacher davantage ces nouveaux amis. Il se mit à condamner même les actes du général Vial et à jurer sur leur parole que toute la Sicile était fidèle et innocente. Tandis que le général Vial dévoilait au roi le danger de la situation, son chef dépeignait tout sous les couleurs les plus riantes.

Des proclamations révolutionnaires furent enfin affichées à Piazza, à Termini, à Cefalù, à Misilmeri, à la Bagheria. La plus répandue annonça le 9 janvier 1848 aux Palermitains, que le 12, à l'aube, l'ère de la liberté universelle commencerait pour la Sicile. Le lieutenant-général de Majo cessa de rire et crut cette fois la chose sérieuse. Il se borna cependant à ordonner aux familles des officiers de la garnison de Castellamare de s'établir dans ce fort. La nuit suivante, le général Vial, voulant encore faire acte d'autorité, y fit également enfermer les onze personnages suivants : le prêtre Giuseppe Fiorenza, le professeur Emerico Amari, Gabriele Amari, Francesco Ferrara, Léopoldo Pizzuto, Gioacchino d'Ondes, Emmanuele et Giuseppe Sessa, le duc de Villarosa et Francesco Paterniti. Ces hommes, tous considérés, avaient figuré parmi les promoteurs des démonstrations pacifiques. Le gouvernement crut ainsi avoir mis la main sur les chefs du mouvement. Mais leur arrestation devint en définitive la goutte qui fit déborder le vase.

Notre première idée était de nous enfermer nous-mêmes dans Castellamare et de raconter d'une manière détaillée la plus belle page de la vie du colonel Gross, d'autant plus qu'elle n'a jamais été écrite. Puis nous avons réfléchi, que le récit minutieux d'une lutte moins dramatique que tant d'autres, entraînerait à des détails d'un intérêt purement secondaire, surtout pour un public qui n'est pas exclusivement militaire. Nous nous sommes donc décidé à mettre en relief la position personnelle à laquelle notre héros a dû toute la gloire de sa défense et mérité le respect de ceux mêmes qui ne sympathiseraient pas avec la cause servie par lui à cette époque. Nous faisons suivre comme note la traduction du Journal de ses opérations ; il fait lui aussi l'éloge de l'homme, en montrant la manière dont il a conduit le service de la place.

Le colonel Gross, alors âgé de 69 ans, était d'une grande stature et avait de larges épaules, sans que sa tournure eût rien de bien élégant. Les traits de sa figure appartenaient à un type qui s'est retrouvé chez plusieurs membres de sa famille. Le regard de ses yeux bleus avait parfois quelque chose d'étonné et lançait des éclairs dans les moments de vivacité. Son front était chauve et poli, sa moustache et ses favoris, primitivement blonds, étaient gris et peu fournis. Sa voix rauque, cassée, un peu voilée, procédait par éclats, suivant les dispositions de son esprit et les mouvements de son âme.

Son caractère était d'une parfaite droiture, d'une grande délicatesse de sentiments et d'une extrême franchise. Il y avait dans son cœur un grand fonds de bonhomie, d'humanité, même de tendresse. Son âme était fortement trempée. Son activité était celle de l'homme consciencieux. Sa moralité n'avait rien perdu de sa pureté première, au milieu d'une atmosphère qui avait bel et bien quelque chose de dissolvant et d'énervant. Il était demeuré inaccessible aux tentations du grand monde, fidèle à la foi de ses pères et profondément religieux. Incapable de se familiariser avec les nouvelles idées, il était d'une nature trop conciliante pour leur témoigner une véritable hostilité. Tout en restant bon Suisse, il avait conservé une légère teinte

prussienne, dernier reflet d'une jeunesse heureuse, et dont le souvenir lui a toujours souri.

La garnison de Castellamare était donc habituée à voir en lui un chef bienveillant et juste, un étranger, mais un étranger qui avait emprunté des officiers napolitains cette espèce de familiarité inconnue dans les autres armées. La fidélité et la bravoure suisses étaient connues d'ancienne date à Naples et en Sicile. Le prestige de la nation à laquelle Gross appartenait par la naissance, était encore entier et les événements allaient lui donner un nouveau lustre.

En décrivant ainsi l'homme et son caractère, nous croyons avoir donné d'avance la clef de ses actes dans les moments qui vont suivre.

Le 12 janvier, à l'aube, ce fut le colonel Gross qui tira les premiers coups de canon; mais c'était pour célébrer l'anniversaire de la naissance du roi.

Il pleuvait. Bien que la tranquillité ne fût pas d'abord troublée dans la ville et avant même que le poète La Masa appelât le peuple aux armes, les troupes occupaient les positions prescrites en cas d'alarme.

Le 3^e dragons s'établit sur la place de Santa Teresa, couvrant ses deux quartiers, qui commandaient les routes de Monreale et des Porrazzi. Le reste du régiment des grenadiers de la garde royale et le 1^{er} de ligne Re, formant la brigade Pronio, occupèrent le Palais-Royal, où résidait le marquis de Majo, et tous ses abords. Ils étaient soutenus par l'artillerie des deux bastions qui défendaient cette résidence, et par celle d'une batterie de campagne. Le bataillon du 9^e de ligne Puglia, les deux du 10^e Abruzzo et une demi-batterie de campagne, sous le brigadier del Giudice, prirent position devant les casernes des Quattro-Venti, en se gardant du côté de la ville et en renforçant les postes du voisinage.

Le colonel Nagle, du 2^e de ligne Regina, prit position avec trois compagnies de son régiment sur le glacis de Castellamare, en poussant des avant-postes vers la ville, de San Sebastiano à Piédigrotte. Il renforça d'une compagnie la garde du

Palais des Finances, où le colonel Gross envoya de son côté un sergent et deux artilleurs avec 100 grenades à main. Deux autres compagnies de ce bataillon étaient détachées, l'une à la Bagheria et l'autre à Monreale. Enfin, la compagnie de gendarmerie à pied se tint renfermée dans sa caserne, en arrière de la porte Carbone.

On assure que dans cette matinée, le vapeur anglais le *Bull-dog* jeta l'ancre devant Castellamare, et fut suivi le lendemain par le vapeur de guerre *Vengeance*, commandé par le commodore Etienne Lushington. En même temps ou plus tard, arrivèrent deux autres vapeurs, le *Gladiator* et le *Rosamund*.

Nous n'aurons à faire qu'avec les deux premiers.

Vers une heure après midi, une corvée rentrait au fort, après avoir été attaquée et mise en fuite. En même temps, une fusillade s'engageait dans la direction du Palais-Royal et celle du Palais des Finances. Le colonel Gross comprit que la révolution commençait effectivement et se mit en demeure de faire face à tout évènement.

Le lieutenant-colonel Fergola commandait son artillerie et préleva dès lors au rôle glorieux qu'il devait jouer lui-même douze ans plus tard comme commandant de la citadelle de Messine, contre un ennemi auquel personne ne songeait alors à Naples. Castellamare devenait de fort un poste avancé, une grand'garde, qui reliait le Palais-Royal aux Quattro-Venti et à la mer, tenait la ville en respect et gardait le Palais des Finances avec ses batteries.

En attendant, au lieu d'occuper militairement Palerme et de resserrer l'insurrection avec l'énergie nécessaire pour l'étouffer dans son principe, les troupes restèrent dans leurs positions, et leurs casernes ne tardèrent pas à être isolées les unes des autres : Castellamare ne pouvait déjà plus communiquer directement avec le Palais-Royal.

Le lieutenant-général fit balayer le Cassaro dans toute sa longueur par deux pièces braquées sous le séminaire de l'archevêché, occupé par les soldats. Il signala le mouvement à

Naples, demandant des renforts, qu'il jugeait déjà nécessaires, et des vivres, dont il manquait aussi. Peu après, le peuple abattit le télégraphe à bras.

Le soir, l'insurrection comptait seulement, 40 hommes armés, qui se retirèrent alors sur la place de Pieravecchia, où le Palais prétorien était devenu leur quartier-général dès le matin et dont les abords furent barricadés. Le comité provisoire, qui s'y organisa, appela les campagnes aux armes. La ville passa cette première nuit dans l'allégresse et le 13 au matin, 300 hommes étaient en armes et furent successivement renforcés par des bandes soudoyées, qu'on appela squadres.

Vers 4 heures du matin, les sentinelles de Castellamare faisaient feu, mais ce n'était qu'une première fausse alerte. Plus tard, le peuple commença à tirer contre la caserne du Novizgiato, près la porte d'Ossuna, et sur celle de San Francesco di Paola, s'empara du Palais des Tribunaux, sur la Piazza Marina, et des commissariats de police, menaça celui qui était voisin de cette place et inquiéta dès lors la garde du Palais des Finances. De gros rassemblements stationnaient sur cette place et sous la Porte Doganella. On distribuait des munitions dans le Palais Niscemi et dans le voisinage.

Sur la demande du commissaire de police de ce quartier de la ville, le colonel Gross lança 18 premières bombes dans cette direction, à de longs intervalles et jusqu'à la tombée de la nuit, moment où il retira derrière le mur à la Carnot les trois compagnies, qui avaient passé sur le glacis du fort deux jours et une nuit sous les armes.

Le 14, après une heure du matin, la fusillade retentit dans l'obscurité sur tous les points de la ville et se mêla au son du tocsin et au bruit des signaux de ralliement. On entendait le canon du côté du Palais-Royal. De vigoureuses attaques, dirigées contre le Palais des Finances, obligèrent le colonel Gross de balayer avec de nouvelles bombes la Piazza Marina et d'envoyer dans cette direction d'autres projectiles. Après 7 heures, ce poste fut attaqué avec de l'artillerie et, vers midi, il fallut le renforcer par la compagnie de grenadiers présente du 2^e de

ligne, et le ravitailler, opération qui se répéta souvent dans la suite. Une version napolitaine prétend que ce renfort aida même les gendarmes à rentrer dans leur caserne, d'où ils s'étaient repliés sur Castellamare.

Dans la soirée, un officier envoyé par le brigadier Nicoletti, qui arrivait de Naples, apporta à Gross un ordre du roi, portant de faire tout son possible pour maintenir sa communication avec le Palais des Finances et veiller à la conservation de cet édifice, où étaient déposés entr'autres 2 1/2 millions appartenant à la couronne. Le souverain l'en rendait responsable.

Tout cela se passait tandis que le brigand Miceli faisait capituler la compagnie détachée à Monreale, et que le comité général de Palerme se fondait en quatre comités généraux chargés de diriger les différentes branches du service public.

Les nuits, qui suivirent, furent généralement tranquilles. L'insurrection les passait dans les tavernes, où elle se préparait aux luttes du lendemain.

Le 15 était un dimanche. Vers 8 heures du matin, le colonel Gross reçut, par un détachement revenant des Quattro-Venti, un informe morceau de papier, que le lieutenant-général de Majo avait expédié du Palais-Royal, cinq heures auparavant. C'était un nouvel ordre portant que, dès qu'il apercevrait un drapeau hissé sur l'Observatoire de la Porta Nuova, il devait lancer des bombes sur différents points de la ville, en épargnant autant que possible la rue Butera et la place de la Porta Macqueda et de continuer ainsi toutes les cinq minutes jusqu'à la disparition du signal.

Le colonel Gross savait maintenant ce qu'il avait à faire. Son devoir et son rôle étaient tout tracés. Toutefois, l'heure suprême eût sonné pour Palerme, si, poussé par son sentiment d'humanité, il ne s'était pas mis en opposition contre son conseil de défense presque entier. Il prit sur lui de limiter le feu de sa batterie de 6 mortiers à la Piazza Marina afin d'empêcher le peuple de s'y attrouper et d'attaquer le Palais des Finances. Une heure après, le drapeau était déjà visible. A ce moment, une canonnade et une fusillade retentissaient avec une égale vi-

vacité dans la direction du Palais-Royal et des Finances pour ne cesser que vers 2 heures. On prétend que Gross allongea jusqu'à 10 minutes et même jusqu'à un quart d'heure l'intervalle d'une bombe à l'autre.

Il ne devait cependant pas tarder à se voir traverser dans l'exécution de sa consigne. Les sympathies de l'Angleterre pour la cause de l'insurrection n'étaient l'objet d'aucun doute. Il est vrai que La Masa et huit d'entre les premiers négociants de Palerme avaient prié le commandant du *Bull-dog* de leur céder ou de leur vendre un peu de poudre, et que celui-ci, tout en témoignant la meilleure volonté, s'y était refusé, alléguant les ordres positifs et formels de son gouvernement.

Mais à trois heures après midi, le commodore Lushington faisait remettre une lettre au colonel Gross par un officier de ce vapeur. Les consuls étrangers lui avaient demandé à être garantis des bombes par leurs drapeaux nationaux, ce à quoi l'ordre du lieutenant-général et les officiers de l'artillerie du fort avaient déjà pourvu, du moins en partie. Le commodore lui-même allait plus loin. Il demandait la suspension du bombardement pour pouvoir recueillir les sujets anglais à son bord. Le lieutenant-général seul pouvait accorder la chose. A son tour, le colonel Gross pria par écrit le commodore de mettre son vaisseau hors de la portée de son canon, afin d'éviter tout accident, si le fort venait à être attaqué.

Tel fut le commencement d'une officieuse et malencontreuse intervention de la marine anglaise, sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

Peu après, le colonel Gross se trouva dans le cas d'envoyer quelques boulets contre le couvent le plus voisin de l'église de la Catena. Après y avoir puisé des munitions, les insurgés attaquèrent les Finances avec une nouvelle vigueur, aidés de deux pièces de canon braquées, l'une sous l'Arco Partanna, derrière un retranchement de pierres et de briques, l'autre sous une porte cochère qui faisait suite au café Oreto et dont on fermait les battants après chaque décharge. Bien que l'artillerie du fort eût redoublé son action, la grille d'entrée du Palais fut brisée,

la porte principale abattue. Un assaut devenant possible, Gross envoya le major Milon du 2^e de ligne, avec une compagnie de ce régiment, une de la garde royale et deux pièces de 4, et obtint du général del Giudice leur remplacement au fort par deux compagnies du 9^e de ligne.

A 5 heures, il recevait par un officier accompagné du consul suisse Hirzel, l'ordre de ne pas reprendre le bombardement, qui avait cessé deux heures auparavant au signal convenu. Le lieutenant-général l'avait suspendu pour 24 heures, sur les représentations de MM. Bresson, Musso, Wedeking, Fiamingo, Goodwin et Marston, consuls de France, de Sardaigne, de Prusse et Hanovre, de Russie et des Etats-Unis d'Amérique, enfin de celui dont nous venons de parler. Comme on l'a vu dans toutes les villes bombardées ou menacées de l'être, pour s'être soulevées contre les autorités, le corps consulaire se mettait du côté de la population, par sympathie, par intérêt et sans y être toujours autorisé par les gouvernements respectifs. C'était ici, du moins, assez problématique à l'endroit de l'Autriche, de la Prusse, du Hanovre et de la Russie. En tout cas, l'intervention officieuse de ces Messieurs devait tourner au détriment des chefs militaires, auxquels elle suscita sa part d'embarras.

Mais tandis que le peuple s'emparait de la préfecture de police et que le frère du brigand Scordato arrivait de la Bagheria, où la compagnie du 2^e de ligne avait dû se rendre prisonnière de guerre après deux heures de combat, les choses allaient changer un moment de face.

En effet, vers cinq heures du soir, une escadre napolitaine, partie la veille de Naples, venait de jeter l'ancre devant Palerme. Elle était forte de 9 bâtiments à vapeur et commandée par le prince Louis, comte d'Aquila, frère du roi, qui l'avait chargé d'accueillir au besoin les demandes de l'insurrection et d'offrir sa médiation. Elle débarqua de nuit au Môle une division, composée de sept bataillons de chasseurs, véritable élite de l'infanterie napolitaine, d'un du 8^e de ligne et de celui des pionniers, enfin de deux batteries de montagne, en tout

5,090 hommes. Tandis que l'escadre resta embossée devant la ville, pour flanquer au besoin les opérations de l'armée, deux bataillons de chasseurs furent immédiatement dirigés sur le Palais-Royal, et le reste des troupes opéra sa jonction avec la brigade del Giudice. Il en résulta pour la position des Quattro-Venti un effectif de 7,253 hommes, 45 dragons et gendarmes à cheval, et 20 bouches à feu.

Devant cet appareil de forces, les chefs du mouvement furent saisis d'une véritable panique et se réfugièrent à bord des navires étrangers, en maudissant les libéraux de Naples de n'avoir pas empêché l'expédition en prenant les armes le 12, comme c'était concerté entre le comité de cette capitale et celui de Palerme. 100 à 200 combattants gagnèrent également la campagne.

Il semblait impossible à tout homme raisonnable que l'insurrection eût encore une chance de succès. Tel était le sentiment général.

Les premières fautes et la première indécision du marquis de Majo semblaient réparées, et la prompte entrée des troupes dans la ville y eût ramené le calme, même sans effusion de sang, comme le désirait le roi.

En effet, tout en songeant à réprimer une levée de boucliers aussi inattendue, il n'avait pas perdu tout espoir d'atteindre son but sans user de rigueur, car tout en ayant passé sa vie de préférence au milieu de cette armée, qu'il pouvait considérer comme son ouvrage et sa création, il avait le cœur plus humain que véritablement guerrier. Pour le moment, son ministère n'entraît, au reste, pas en ligne de compte. A la veille d'une crise politique de plus en plus probable, il manquait de solidité, d'énergie et de pouvoir.

Le roi avait condamné implicitement les premiers actes du général Vial et du marquis de Majo. Il remplaça le premier par le brigadier Pronio, et le second par le maréchal de camp de Sauget, auquel il confia non la lieutenance générale, mais le commandement général des armes en Sicile et dans ses dépendances, avec pleins-pouvoirs. Il est vrai qu'il modifia

cette disposition en prescrivant de bouche au nouveau chef d'attendre pour entrer dans ces fonctions que les événements rendissent la chose indispensable.

Le général de Sauget, Irlandais d'origine, avait suivi la cour en Sicile, de 1806 à 1815, et appartenait ainsi à une catégorie d'officiers à laquelle on accordait en haut lieu plus de confiance qu'aux anciens serviteurs de Joseph et de Murat. Il avait un bel extérieur, paraissait jouir depuis longtemps de la faveur royale, passait pour le meilleur manœuvrier de l'armée, et commandait en conséquence la brigade d'instruction stationnée à Nocera. On attendait donc de son commandement des résultats bien différents de ceux qui vont se dérouler sous nos yeux.

Avec les 18 bataillons, le régiment de dragons, et 32 pièces de campagne et de montagne, qui allaient se trouver réunis à Palerme, le général de Sauget avait pour instruction d'agir avec la plus grande énergie, de détacher une partie de ses troupes contre les points de l'île, qui suivraient l'exemple de cette ville, de sévir contre les coupables et d'exiger des officiers et des soldats la plus stricte discipline.

Le gouvernement doutait si peu de la répression du mouvement que, d'après une déclaration faite postérieurement par lui au général, l'apparition d'une formidable escadre, *la vigueur déployée par le commandant de Castellamare*, la belle contenance des troupes, et leur emploi prompt, bien entendu et courageux dès le 16 et le 17, devaient la rendre infaillible. Le roi et son ministre de la guerre, le brigadier Garzia, pensaient en effet, que le général de Sauget occuperait les principaux accès de Palerme, pour lui couper l'eau et les vivres, établirait une ligne de communication sûre entre le Palais-Royal et les Quattro-Venti, en appuyant sa droite au premier point, sa gauche au second; qu'il s'aboucherait fréquemment avec le marquis de Majo et donnerait ainsi aux opérations tout l'ensemble nécessaire.

Le lendemain 16 était encore un jour anniversaire, celui du prince héréditaire, duc de Calabre (François II). Le colo-

nel Gross fit encore tirer la salve de rigueur ; puis, prévoyant sans doute des événements graves, peut-être même décisifs, il voulut se débarrasser d'une centaine de bouches inutiles, et demanda au général Vial, dont il ignorait naturellement le remplacement, l'embarquement des familles et des blessés, mais sans l'obtenir du comte d'Aquila et du général de Sauget. Si l'arrivée de nouveaux chefs et de nouvelles troupes remontait, momentanément du moins, le moral de la garnison de Castellamare, nous ne tarderons pas à voir le peu d'avantages qu'elle lui procura en définitive. Tout en lui prêtant son appui matériel, elle allait, au contraire, lui susciter plus d'embarras qu'il n'en pouvait raisonnablement prévoir.

La ville, plongée dans un silence profond, prenait en effet chaque son de trompette, chaque coup de tambour que lui amenait le vent, comme l'annonce de l'entrée des troupes dans ses murs, tandis qu'elles se reposaient tranquillement de leur traversée aux Quattro-Venti, recevaient de la flotte quelques vivres et se bornaient à renforcer les avant-postes. Cette nouvelle hésitation décida une seconde fois les événements et enhardit les esprits dans Palerme, où la Masa rappela le peuple aux armes.

Le général de Sauget jugea cependant de son devoir d'ouvrir et d'activer ses communications avec le Palais-Royal pour annoncer au lieutenant-général l'arrivée de ses troupes, ainsi que leur destination, et demander ses ordres.

Vers une heure après midi, le brigadier Nicoletti se mit donc en marche avec 4 bataillons, 4 pièces de campagne et un peloton de cavalerie. A la suite d'une escarmouche, il laissa un bataillon à la villa Filippina, vis-à-vis la Porte Carini, et accomplit sa mission. Il trouva le lieutenant-général manquant de tout et sans aucune relation avec la campagne.

En attendant, les consuls d'Autriche, de France et de Sardaigne n'obtenaient ni du comte d'Aquila, ni du général de Sauget la suspension des hostilités, dont l'insurrection avait pris de nouveau l'initiative. Ils se présentèrent alors au comité général, exagérant le chiffre des forces royales, offrant leur

intercession et promettant le pardon du roi. Il leur fut répondu que la Sicile réclamait ses anciennes libertés et que le coupable n'était pas le peuple, mais bien le parjure et rebelle Ferdinand II. A ce moment les insurgés, conduits par Giuseppe Scordato allèrent s'embusquer de nouveau pour attaquer à couvert le général Nicoletti, à son retour du Palais-Royal et à son passage devant les portes d'Ossuna, Carini et Macqueda. Ses troupes étaient à peine rentrées aux Quattro-Venti, que le lieutenant-général de Majo demandait par le télégraphe un renfort de deux bataillons et faisait hisser de nouveau le drapeau sur la Porta Nuova.

Mais le général de Sauget avait communiqué au colonel Gross un ordre du roi, qui lui défendait absolument de lancer des bombes à moins que la défense du fort ne rendît cette mesure indispensable. Siciliens et étrangers avaient au reste attribué à ce projectile des dégâts évidemment exagérés, et à les entendre, ses effets avaient exaspéré la population sans lui imposer. C'était si peu vrai, qu'on n'avait pu retenir les campagnards dans la ville qu'en leur promettant d'obtenir la cessation de ce feu.

En attendant, la longue inaction du matin, les escarmouches de l'après-midi et l'ordre du roi n'étaient pas de nature à faire présager à Gross quelque chose de bon. Les nouveaux supérieurs, arrivés de Naples, fléchissaient déjà comme le marquis de Majo avait lui-même fléchi. On ne pouvait déjà plus espérer de mesures énergiques de leur part, ni aucun appui moral bien réel.

Dans la nuit qui suivit, l'insurrection abattait le télégraphe du Monte-Pellegrino, sur les derrières mêmes de la position des Quattro-Venti, et celui de la Bagheria, qui venait d'annoncer que le fort Termini était fortement menacé. En revanche, le général del Giudice atteignait sans obstacles le Palais-Royal avec trois bataillons et 4 pièces d'artillerie.

De son côté, le comte d'Aquila emportait le matin du 17 à Naples le premier rapport du général de Sauget et celui-ci jetait une compagnie dans le fort de Termini, tandis qu'en re-

tirant le bataillon qui avait passé 24 heures sans être inquiété dans la villa Filippina, il interceptait toutes ses communications avec le Palais-Royal. C'en était fait désormais de toute unité de commandement.

L'insurrection y vit nécessairement un nouveau symptôme de faiblesse chez ses adversaires, d'autant plus que le lieutenant-général, quoique renforcé de 3 bataillons de chasseurs et de 5 pièces de 4, écrivit au préteur de la ville, marquis de Spedalotto, un billet des plus humbles portant que toute effusion du sang citoyen était bien douloureuse et que s'il pouvait se rendre chez lui, Son Excellence pourrait lui proposer quelques moyens d'éviter le mal autant que possible. Le tout était signé par *son ami* de Majo.

Mais la veille ou l'avant-veille, le préteur avait été assailli à coups de fusil, en se retirant du Palais-Royal avec le consul d'Autriche, sous l'escorte d'un drapeau parlementaire, et de même les autres consuls étrangers, qui se rendaient au même endroit, précédés de deux drapeaux blancs. Ces deux faits, dont l'explication nous manque, avaient naturellement excité les esprits.

De son côté, le colonel Gross recueillait à midi le piquet du 2^e de ligne, forcé d'évacuer entièrement le quartier de Santa Zita, contigu à la Porte San Giorgio. Il était obligé d'envoyer quatre bombes et quelques boulets dans la direction de cette caserne et celle du Palais des Finances, où il entendait une fusillade. Une heure après, à 5 heures, un incendie se déclara dans la direction du tir, qui pouvait l'avoir occasionné. C'était celui du Mont-de-Piété de Santa Rosalia, où la classe pauvre perdit ainsi pour 3,750,000 fr. d'effets. Le même jour, l'insurrection avait occupé l'hôpital civil et le monastère de Santa Elisabetta, situés vis-à-vis du Palais-Royal, contre lequel elle ouvrit de nouveau le feu.

Croyant l'insurrection découragée et l'anarchie complète, le général de Saugé jugeait le moment venu de rassurer les esprits par la douceur, tandis qu'aux officiers qui lui demandaient la clef de son inaction, il alléguait les ordres du comte

d'Aquila. Mais eux ne pouvaient pas croire qu'on les eût parqués là pour les y faire tuer sans utilité. Le fait est qu'au lieu de dompter l'insurrection avec énergie, on reculait devant des dangers imaginaires, tandis que le colonel Gross envoyait quelques bombes du côté de la rue Cosciari, où une fusillade inquiétait de nouveau le poste des Finances.

Une autre circonstance vint ajouter à la force morale de l'insurrection. L'intervention officieuse de la marine anglaise fit un pas de plus, car nous lisons dans un bulletin du comité général de Palerme ce qui suit : « Un gentilhomme anglais, qui, par pure modestie, veut laisser ignorer son nom, a mis à la disposition des comités de défense et de sûreté publiques, toutes les munitions de guerre, qui se trouvent à bord de son vaisseau et a déclaré solennellement dans les termes les plus magnanimes qu'il était prêt à exciter les sympathies de sa puissante nation et du monde entier pour la vertu et le courage héroïque avec lesquels un peuple a secoué le joug qui l'opprimait. »

C'était parler assez clair. Seulement le colonel Gross paraît avoir ignoré ce détail qui l'eût fort intéressé.

Ce n'était pas tout, malheureusement. L'horizon politique s'assombrissait aussi à Naples et le comte d'Aquila avait trouvé le terrain bien changé. Dès le 16, le roi avait cédé aux conseils réitérés de la France. Le départ pour Palerme des sept bataillons de chasseurs, qui composaient en dernier lieu la brigade d'instruction de Nocera, avait privé de sa réserve naturelle la garnison de la capitale, dont les quatre régiments suisses, sauf quatre compagnies, faisaient pourtant partie. Le roi avait donc accordé quelques concessions libérales, qui ne satisfirent personne, parce qu'elles étaient tardives et manquaient de spontanéité. Le parti libéral mit dès lors une constitution sur le tapis, encouragé comme il l'était par la contenance des Palermitains et la consternation dans laquelle elle jetait la cour. L'opinion du pays et ses manifestations étaient dirigées par un comité supérieur, qui résidait à Naples et correspondait directement avec deux autres comités à Messine

et à Palerme. Il était présidé par le chevalier Bozzelli, alors un des plus chauds promoteurs de la séparation politique de la Sicile d'avec le continent. Il en avait fait la condition *sine quâ non* de son alliance avec les comités siciliens.

Tandis que l'esprit des provinces répondait à celui de Naples, la camarilla maudissait Pie IX, Léopold II, Charles Albert, qu'elle accusait de tout le mal attribué par elle à leurs réformes.

Sur les représentations du comte d'Aquila, et à la suite des décrets du 16, on en vit paraître le 18 quatre autres qui ajoutaient de nouvelles attributions à celles des consultes de Naples et de Sicile, proclamaient l'indépendance judiciaire réciproque des deux parties du royaume, donnaient à l'île un nouveau lieutenant-général dans la personne même du comte d'Aquila avec un ministère sicilien. Le 19, un cinquième décret concédait à la presse une liberté analogue à celle dont jouissaient les autres États italiens et le roi accordait une amnistie générale pour tous les détenus politiques de ses États.

Le même jour, ceux des consuls étrangers qui, le 15, avaient obtenu la suspension du bombardement, envoyèrent au lieutenant-général de Majo une adresse où ils protestaient d'avance de toutes leurs forces et au nom de leurs gouvernements contre un nouveau bombardement qui exciterait à jamais l'exécration du monde civilisé. Elle imposa peut-être au pusillanime Majo, mais là se borna son effet. On se rappelle que les quelques bombes lancées depuis le 16 étaient positivement imposées au colonel Gross par la défense du palais des Finances. En attendant, le marquis de Majo écrivit de nouveau au préteur, que pour mettre le plus promptement possible fin aux hostilités, il fallait que le roi apprît ce que désirait le peuple de Palerme, qu'autrement il serait impossible de s'entendre. Il ajoutait qu'il enverrait un vapeur à Naples et espérait que les demandes seraient modérées. En attendant la réponse, il ferait cesser le feu pourvu qu'il y eût réciprocité; sans une réponse du roi, il ne pouvait rien décider de lui-même, n'ayant d'autre faculté

que celle de se sacrifier pour lui. Il signait cette fois : votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le lieutenant-général apprit alors du préteur et du comité général, que le peuple de Palerme ne déposerait les armes que quand la Sicile, réunie en parlement général à Palerme, adapterait aux temps la constitution possédée depuis plusieurs siècles, jurée par ses rois, réformée sous l'influence de l'Angleterre en 1812, implicitement confirmée par décret du 11 décembre 1816, ensuite du Congrès de Vienne, sans qu'on eût jamais pu la retirer ouvertement au pays.

Le lieutenant-général se déclara content de savoir enfin les intentions du peuple sicilien, et c'était après huit jours de lutte. De son côté, le général de Sauget continuait à pencher pour les voies de la douceur et le colonel Gross sentait l'appui de tous les deux lui faire de plus en plus défaut.

Le lendemain 20, l'insurrection commença à travailler le moral de la garnison de Castellamare. Des bruits alarmants et plus ou moins ridicules, puis des lettres anonymes firent mention d'une mine dont le conseil de défense du fort constata la non-existence. L'insurrection menaçant aussi de faire sauter la poudrière, le colonel Gross doit s'être établi dès lors à portée de ce local, avec les deux pistolets chargés, qu'il portait à la ceinture et déclara qu'il y mettrait lui-même le feu au premier symptôme de trahison ou même de mécontentement. Mais en même temps, il demanda du renfort au général de Sauget, sa communication avec les Finances pouvant être interrompue le plus facilement du monde.

Dès le premier jour, au reste, et bien qu'il eût pleine confiance dans ses officiers, il porta constamment sur lui le trousseau de toutes les clefs du fort, ouvrit et ferma chaque porte de sa propre main, reçut et accompagna à la première avance chaque officier, chaque détachement, chaque parlementaire. Il passa toutes les nuits, par quelque temps qu'il fit, soit assis, soit sur une chaise au corps de garde, soit à faire des rondes, soit à préparer les convois de vivres qu'il avait à expédier aux braves défenseurs du Palais des Finances.

Dans l'après-midi du même jour, on lui annonça qu'on barriquadait la Porte Carbone, le seul passage pour arriver à ce palais par le quai, où l'on ne pouvait essuyer que le feu d'une rangée de maisons au lieu de deux. Gross fit jouer une pièce de 36. Mais dans un excès de zèle, un officier d'artillerie dirigea si mal ce tir qu'au troisième coup, un détachement des Finances vint demander l'objet de cette canonnade, assurant et prouvant par sa présence même que la Porte Carbone n'avait pas cessé d'être praticable. Le colonel fit de vifs reproches à qui de droit et fut profondément affecté de cet incident, à cause des dommages inutiles qui pouvaient en résulter.

A cette époque, les troupes semblaient paralysées dans les autres positions qui étaient coupées les unes des autres ou à peu près, tandis qu'au dire d'un officier anglais, il paraissait difficile de déloger de la ville sans un bombardement général le peuple, renforcé de nouveau par les campagnards. Aussi le général de Sauget déclarait au roi que son projet d'affamer Palerme n'était plus exécutable, qu'il ne lui restait plus qu'à se concentrer aux Quattro-Venti, qu'il connaissait sa responsabilité mais qu'il s'agissait de choses trop graves pour assumer une autorité qu'il n'avait pas. Il conseillait déjà de rendre le Palais-Royal afin de lui éviter un sac trop humiliant. Il convenait enfin que ces résultats avaient été amenés par une foule de sottises, dont il était trop tard de parler. D'après lui, la troupe commençait à se décourager et était extrêmement fatiguée.

Le 21, la situation des troupes empirait réellement. Les vivres diminuaient d'une manière sensible au Palais-Royal et aux Quattro-Venti. Les insurgés avaient de plus détourné l'eau de toutes les positions, sauf Castellamare. La garde des Finances manquait d'ailleurs de bois depuis 9 jours et souffrait du froid devenu rigoureux. Elle avait également passé plusieurs nuits dans l'obscurité, faute d'huile. Le comité général repoussait de son côté l'amnistie et les décrets du 18, ces derniers comme propositions stériles, non satisfaisantes et n'offrant d'autre garantie que la volonté absolue du souverain; il persistait dans sa précédente déclaration. L'insurrection devint

dès lors plus résolue et plus acharnée, organisa la défense de Palerme en 8 quartiers militaires et attaqua de nouveau le Palais-Royal. A ce moment, les officiers d'artillerie Longo et Orsini, grâciés par le roi, après un procès politique, passaient à l'ennemi.

En attendant, le général de Sauget recevait, en date du 19 et dans l'hypothèse du rejet des décrets du 18, de nouvelles propositions aux termes desquelles il devait bloquer la ville, en lui coupant l'eau et les vivres. Si cela ne suffisait pas, il devait, moyennant un vigoureux effort, enlever du Palais des Finances les valeurs qui s'y trouvaient déposées, conduire cette opération en silence et, s'il le jugeait à propos, de nuit plutôt que de jour, y procéder de manière à éviter le vol de la monnaie, l'argent de la banque étant un dépôt sacré mis sous la garantie de la foi publique et de la probité du gouvernement. Si la tentative réussissait, le tout devait être transporté par mer dans la citadelle de Messine, et la chose recevoir la plus grande publicité. Ces instructions lui ordonnaient en outre de désarmer le Palais-Royal, d'embarquer la grosse artillerie de Palerme, les malades, les blessés, les femmes et les enfants qui voudraient quitter cette ville par dévouement au roi et de se retirer avec les troupes sur Messine par terre ou par mer. On verrait de bon œil un établissement militaire se former soit à Termini, soit à Melazzo, afin de maintenir l'ordre et la tranquillité dans la plus grande partie possible de la Sicile. En cas d'embarquement, il devait renforcer ou relever la garnison de Castellamare, la pourvoir de munitions ainsi que d'une ambulance bien organisée, faire en sorte enfin que l'insurrection ne pût pas tirer de la place de Trapani l'artillerie nécessaire pour battre celle du colonel Gross.

Tout cela prouve bien l'importance que le gouvernement napolitain mettait à la conservation de ce fort. Mais il va sans dire que son commandant ignore également toutes les instructions dont nous faisons mention ici et plus loin.

Malheureusement la partie pouvait être déjà considérée comme perdue, puisqu'il était question de se retirer ; cepen-

dant les troupes avaient occupé de nouveau le couvent de Santa Elisabetta, et le lieutenant-général venait de recevoir des Quattro-Venti un quatrième bataillon, de l'argent et des fourrages.

De son côté, le colonel Gross envoyait, entre 9 et 10 heures du soir, 4 ou 5 boulets dans la direction du Palais des Finances et une bombe sur la Piazza Marina, à propos d'une fusillade.

Le 22, le général de Sauget demanda au roi l'envoi de 4 ou 5 bataillons et de quelque artillerie de campagne qui seraient disponibles à Naples, si les décrets y avaient été acceptés ; il assura que leur débarquement au sud de Palerme finirait tout dans l'espace de peu de jours. Sinon, il conseilla d'envoyer également au plus vite un ministre étranger ou un personnage d'autorité pour garantir les concessions faites et négocier. En tout cas, il lui fallait du vin, de l'argent, de la viande fraîche et de l'huile.

Mais en même temps, il se mit en communication avec le comité général dans l'intention d'amener une suspension des hostilités, qui lui permit d'évacuer le Palais-Royal, mais il n'y parvint pas.

Le 23, de nouvelles instructions, datées de la veille, insistèrent sur l'évacuation des valeurs de la banque et lui signifièrent de mettre Castellamare et le fort de Termini en état de tenir jusqu'au retour de l'escadre de son premier voyage de Messine, époque où on les évacuerait également en brûlant ce qu'on ne pourrait sauver. Il devait, avant tout, désarmer et évacuer Trapani, puis occuper Malazzo et les trois provinces orientales de l'île. Enfin le ministre de la guerre lui manifesta que le roi n'avait pas approuvé le bombardement des derniers jours, ne croyant pas cette mesure d'un effet utile.

Or, il s'agissait là des 4 bombes du 17, dont l'une devait avoir mis le feu au Mont-de-Piété, et qui n'avaient été lancées que pour la défense des Finances. Le roi ne pouvait rien savoir encore de la bombe de la veille et poussait son humanité jusqu'à entraver l'exécution de ses propres ordres.

Sur ces entrefaites, le marquis de Majo descendait jusqu'à faire expliquer par un officier supérieur au comité général de Palerme, avec prière d'en donner connaissance au peuple, la conduite des troupes vis-à-vis de ce dernier et *vice versa*, dans les journées du 21 et du 22. Mais le préteur lui répondit non sans dignité que la lutte une fois terminée, l'histoire jugerait les procédés des deux partis. C'était au moment où les quatre comités se constituaient en comité général de défense et de sûreté publique, sous la présidence de l'ancien amiral Ruggiero Settimo, et recevaient de Naples même une adresse de sympathie ainsi qu'une violente proclamation au peuple des Deux-Siciles.

Dans la nuit suivante, les troupes perdaient encore du terrain, en évacuant la caserne du Noviziato, ce qui permit à l'insurrection de resserrer le Palais-Royal de plus près,

Aussi, le lendemain, 24, le général de Sauget représenta au roi la position des troupes comme devenant de plus en plus triste et son isolement comme étant toujours le même. Il croyait à contre cœur devoir abandonner le Palais-Royal et avait communiqué au marquis de Majo les instructions reçues pour cette évacuation en cas de nécessité, en insistant à plusieurs reprises sur l'envoi des blessés et des familles aux Quattro-Venti. Tandis que l'insurrection répétait ses attaques contre les différentes positions des troupes, il avait envoyé une compagnie à Trapani, qui était en grande fermentation. Il déclarait que l'évacuation de la Banque entraînerait nécessairement des désordres et que si elle réussissait, elle aggraverait les torts du gouvernement aux yeux de l'insurrection.

Les consuls étrangers lui avaient fait visite, tantôt pour un motif, tantôt pour un autre, à l'exception du consul anglais, détail qui méritait considération.

Mais on n'était pas au bout, car le 25 à 5 heures du matin, le marquis de Majo dictait une lettre adressée au roi, sans qu'elle soit partie. Il lui déclarait que, sans les secours et les vivres fournis par le général Sauget, il aurait déjà été obligé de capituler et qu'il ne pouvait plus se retirer aux Quattro-

Venti. Il lui donnait à réfléchir comment on y placerait chevaux, chariots et troupes, en ne perdant pas de vue qu'on y serait attaqué de toutes parts par l'insurrection maîtresse du Palais-Royal et de Castellamare. Seulement Castellamare était loin d'être pris. Cette lettre prouve au reste la profonde démoralisation à laquelle le lieutenant-général était alors en proie. Et il n'était pas encore au bout de ses tribulations.

En effet, de 9 heures 1/2 du matin à 2 heures après midi, l'insurrection sembla diriger tous ses efforts contre le Palais-Royal et ses dépendances, dont la détresse était probablement loin d'être un secret dans Palerme. Elle finit par s'emparer définitivement de l'hôpital civil et du couvent de Santa Elisabetta.

Quant au colonel Gross, il se voyait enlever, par le peuple, deux artilleurs qui s'étaient éloignés de l'escorte d'un convoi envoyé aux Quattro-Venti. Il ne communiqua plus dès lors avec le quartier général que par mer.

Dans l'après-midi, le Palais des Finances étant de nouveau menacé, il tira de son côté 8 coups de canon et lança 3 ou 4 bombes. A la tombée de la nuit, quatre compagnies du 2^{me} bataillon de chasseurs, envoyées des Quattro-Venti, dégagèrent ce poste sur lequel les gendarmes évacuaient dans la même soirée leur caserne incendiée par les insurgés.

Tandis que le comité général de défense et de sûreté publiques invitait toute la Sicile à suivre l'exemple de sa capitale, dans deux proclamations, qui contenaient tout son programme révolutionnaire, de nouvelles instructions reprochaient enfin au général de Sauget la manière dont il avait agi jusque-là et insistaient une troisième fois sur l'évacuation de la Banque, qu'il devait regarder comme la première et la plus importante de ses opérations ; elles portaient qu'il devait tout faire pour amener une conférence avec le lieutenant-général. Elles le rendaient entièrement responsable de l'inexécution des instructions du 19 et du 22. On lui avait envoyé de l'argent, de la viande fraîche et une ambulance. Toutefois, bien que les affaires permissent un envoi de troupes, on y renonçait, l'usage

qu'il avait fait des siennes ne permettant plus aucun résultat heureux.

Là-dessus, le général de Sauget écrivit dans la soirée pour présenter au lieutenant-général un projet de réunir les troupes en avant du Palais-Royal et de marcher sur Termini sous la protection de la flotte. Mais les événements allaient se précipiter, car à la suite d'un conseil de généraux, le lieutenant-général évacuait, le 26 à trois heures du matin, le Palais-Royal par la Porta Nuova, en y abandonnant 960 malades, blessés, femmes et enfants, une partie de ses bagages et de son artillerie. Ses troupes, harcelées par les insurgés, firent une désastreuse retraite à travers les villas de l'Olivuzza, rencontrèrent le détachement qui escortait la lettre du général de Sauget et arrivèrent en désordre aux Quattro-Venti.

Fortes de 4,618 hommes, 623 chevaux et 7 bouches à feu, elles opérèrent leur jonction avec les 3,983 hommes, 202 chevaux et 16 pièces de canon qui occupaient cette position. Il en résulta un effectif total de 8,801 hommes, 825 chevaux et 23 pièces d'artillerie.

C'est alors seulement que le marquis de Majo remit le commandement général de la Sicile au général de Sauget, aux termes d'un décret ministériel du 22, qui proscrivait de nouveau l'emploi des bombes contre la ville. Un officier d'état-major fut envoyé à Naples, pour y faire connaître l'état des affaires et prévenir de faux rapports.

Quant à Gross, il allait avoir à faire à deux supérieurs, dont l'un abandonnait les périls de l'entreprise à l'autre tout aussi démoralisé que lui. En attendant, à 8 heures du matin, les signaux de détresse du Palais des Finances l'obligeaient de lancer quelques boulets et deux bombes dans cette direction.

A ce moment, le lieutenant-général lui annonça qu'il avait évacué le Palais-Royal et remis le commandement. Il n'était pourtant pas encore à court de turpitudes, car, voulant apaiser l'indignation du comité général à l'endroit du bombardement de la ville, il était descendu jusqu'à s'excuser et à lui déclarer sur son honneur, que, le 15, il avait révoqué son ordre d'une

manière absolue et définitive. Il demandait donc au colonel Gross compte d'une transgression, dont il prétendait ne pas pouvoir supposer capable un vieux et loyal militaire comme lui. Il niait donc avoir ordonné le 16 la reprise du bombardement, à laquelle le roi lui-même s'était opposé, sans qu'il eût demandé alors à Gross compte de sa désobéissance apparente. Ce dernier, que nous avons vu prendre sur lui seul de rendre son feu moins nuisible, faisait maintenant la découverte que ni son chef primitif, ni l'insurrection, ne lui avaient su le moindre gré de sa modération.

Il répondit immédiatement au marquis de Majo pour lui témoigner toute sa surprise et lui rappeler en face de la nation sicilienne et de l'Europe entière que lui, lieutenant-général, avait le 16 fait hisser de nouveau le drapeau sur la Porta Nuova, signal dont il n'avait plus tenu compte, se bornant à défendre le Palais des Finances selon les instructions du roi, et à jeter des bombes sur la Piazza Marina, ainsi que dans la rue Cosciari, chaque fois que cet édifice lui avait paru fortement attaqué.

En présence de cette franche explication, l'insurrection a toutefois persisté à soutenir que le bombardement avait continué sur tous les points de la ville après le 15 et que, par conséquent, le marquis de Majo et Gross se sont réciproquement démentis en invoquant la sainteté de leur propre honneur. Quant à nous, nous savons de quel côté a été la vérité.

Plus tard, dans la journée, le colonel Gross communiqua au quartier-général les dépêches par lesquelles les consuls anglais et américain réclamaient le transport libre des marchandises déposées par leurs nationaux à la Sanità et leur libre passage sur les barques portant leur pavillon respectif. Il n'avait pu y faire droit 36 heures auparavant et cédait maintenant à de nouvelles demandes et protestations de ces messieurs. Il paraît avoir supposé que les caisses contenaient au lieu de marchandises des munitions de guerre destinées à l'insurrection, et la veille, le général de Sauget l'avait prévenu que la ville n'étant pas déclarée en état de blocus, on ne

pouvait empêcher les étrangers de se livrer à leur commerce.

D'un autre côté, Palermitains et Anglais, désirant affranchir des bombes le voisinage des Finances, avaient demandé à plusieurs reprises, que ce poste leur fût remis sous la garantie britannique, mais sans obtenir du général de Sauget une réponse positive. Le comité général fit ce jour-là proposer au major Milon de rendre son poste. Celui-ci en référa au colonel Gross, dont il dépendait, et qui apprit à son tour du général de Sauget que le commodore Lushington était chargé de négocier cette reddition.

A cette nouvelle, le comité général suspendit les hostilités, mais l'Anglais ne se présentant pas, la fusillade recommença et le Palais des Finances fut investi. Croyant probablement à un méentendu, le colonel Gross fit cesser le feu de deux pièces, qui avait commencé contre sa volonté. Vers 6 heures du soir, il entendit de nouveau une fusillade très vive et accompagnée de coups de canon, mais aucun signal de détresse, puis un profond silence. A ce moment, le colonel Gross recevait du marquis de Majo l'ordre de rendre les Finances. Mais il ne jugea pas convenable de l'envoyer au major Milon à cause de l'heure avancée. Une grande foule d'hommes armés stationnait sur la Piazza Marina, attendant toujours le résultat d'une négociation. Comme elle criait *pace ! pace !* les soldats la laissèrent s'approcher insensiblement. Dans l'obscurité, la porte s'ouvrit sans qu'on ait su comment, et le peuple pénétra dans le Palais, qu'il ne saccagea pas, mais dont il fit la garnison prisonnière.

Ce triste événement venait de rendre inutiles tous les efforts faits par le colonel Gross pour conserver cet édifice au gouvernement et de sacrifier la troupe, qui l'avait héroïquement défendu pendant 14 jours et 13 nuits. La garde primitive avait été successivement renforcée d'une compagnie de la garde royale, de trois du 2^e de ligne et de celle de gendarmerie. Castellamare avait ravitaillé cette garnison onze fois, soutenu sa défense à 14 reprises et recueilli ses 6 morts et ses 14 blessés. Le général de Sauget a du reste accepté la respon-

sabilité de ce dénouement, qu'il avait eu trois fois ordre de prévenir, comme nous l'avons vu.

Le roi ne possédait plus rien dans la ville et la besogne de Castellamare était singulièrement simplifiée. Une catastrophe décisive était néanmoins devenue prochaine et inévitable.

Cependant, investi du commandement en chef, le général de Sauget, était devenu libre de ses résolutions. La position des Quattro-Venti était protégée sur sa gauche par la flotte à l'ancre dans le port, par les deux ouvrages du Môle et par Castellamare, sur sa droite par le grand et massif édifice des nouvelles prisons. Mais il ne voyait pas d'autre moyen de rentrer dans Palerme que de bombarder cette ville, ce qui lui était interdit par le souverain lui-même, ou que d'y jeter des fusées à la congrève et il n'en avait pas. Renonçant à incendier ou à démolir sans utilité cette magnifique cité, il pria, le 27, le commodore anglais de faire savoir de sa part au comité général qu'il laisserait la ville tranquille, s'il pouvait embarquer ses troupes sans être inquiété, et il ne pouvait être sérieusement inquiété, comme nous venons de le voir. Il lui fut répondu que ses troupes devant être dirigées contre les autres villes soulevées, on devait empêcher *leur fuite* ; que toutefois on consentait à l'armistice proposé par lui s'il rendait les onze détenus politiques de Castellamare, ce fort lui-même et les prisons. Mais la remise de Castellamare excédait les pouvoirs du général, et le commodore anglais ne parvint pas à faire demander au roi, par les deux partis, d'abandonner ce fort sans le détruire.

En attendant, de nouvelles instructions parvenaient encore de Naples au quartier-général. Elles revenaient une quatrième fois sur l'évacuation de la Banque et du Palais-Royal, mais trop tard. Elles ordonnaient l'abandon temporaire de Palerme, puisque le général de Sauget n'avait rien fait pour y rétablir l'ordre. Elles lui rappelaient encore d'empêcher la reddition du castel de Termini, du fort de Castellamare et de la place de Trapani, afin de ne pas renforcer l'artillerie insurgée.

Après 4 heures, l'insurrection attaqua vivement, mais sans

succès, les avant-postes napolitains. Elle occupa définitivement le Borgo et acheva de couper ainsi la communication de Castellamare avec les Quattro-Venti par terre. Ses pièces battirent cette fois la place de la Consolazione et la position des troupes. Le poste de Santa Lucia fut investi au point qu'il fallut le canon de la flotte même pour le couvrir. Le colonel Gross ne resta pas inactif et envoya 6 boulets dans la direction du combat, et pour répondre aussi à la fusillade de son voisinage immédiat, qui l'incommodait. Le feu cessa à la nuit tombante, mais tout semblait annoncer une nouvelle attaque des Quattro-Venti pour le lendemain.

Le colonel Gross dut remettre de l'artillerie et des munitions au général de Sauget, qui le ravitailla une dernière fois, et il obtint le remplacement d'une compagnie du 9^e de ligne, rappelée au corps, par deux de chasseurs. Il ne tarda pas non plus à apercevoir la lueur d'un embrasement sur la batterie du Môle qu'on désarmait ainsi que le castel voisin. On y brûlait des affûts et des chariots, on détruisait des munitions et des vivres, on enclouait les canons et on embarquait près de là les blessés, les familles, les bagages et la batterie de campagne.

Alors, le général de Sauget, après avoir ordonné d'une manière ostensible l'embarquement des troupes pour le lendemain, convoqua dans la soirée tous les généraux en conseil chez le marquis de Majo. Dans cette réunion, on renonça à embarquer les troupes parce que le nombre des vapeurs de guerre et des autres bâtiments ne suffisait pas pour les transporter toutes à la fois. On se décida donc à marcher immédiatement sur Messine en longeant la côte nord de l'île, d'autant plus que le gouvernement avait déclaré d'avance ce parti le plus honorable pour l'armée. L'escadre devait côtoyer le mouvement, ayant à bord bagages, vivres et munitions.

Vers 10 heures du soir, le colonel Gross fut autorisé par une missive du lieutenant-général de Majo à échanger les détenus politiques, dont le comité général lui avait aussi demandé la liberté dans l'après-midi, contre les familles des

militaires, dont lui-même avait réclamé l'embarquement dès le matin. C'est ainsi qu'il apprit en outre le départ des troupes et de l'escadre, qui allait le réduire à ses seules forces. Trouvant toutefois les dispositions de cet échange insuffisantes, il fit représenter au marquis toute l'injustice qu'il y avait à exclure les combattants d'un traitement auquel ils avaient plus droit que les familles. Il eut le bonheur d'obtenir l'autorisation d'échanger aussi les prisonniers de guerre. L'officier chargé de cette commission trouva le lieutenant-général déjà à bord du vapeur qui devait le transporter à Naples avec le général Vial.

Le 28, à minuit, le général de Sauget rassembla ses troupes sur la place, qui, par une sanglante ironie du sort, portait le nom de Consolazione. A deux heures du matin, il les mit en marche dans le plus grand silence, avec des vivres pour deux jours. Un détachement devait être laissé pour la garde de l'arsenal et des prisons, arborer le matin le drapeau blanc, remettre les détenus aux autorités palermitaines, et rejoindre ou s'embarquer. Les feux des bivouacs restèrent allumés. Les troupes tournèrent Palerme par les hauteurs, furent harcelées par les insurgés dès le village de Bocca di Falco avec un acharnement inexplicable, s'arrêtèrent à la Guadagna pour bivouaquer ensuite au-dessus de Villabate, après y avoir pris trois canons à l'ennemi, qui combattait, au reste, toujours à couvert. En atteignant, le soir du 29, les hauteurs de Casteldaccio, au-dessus de Solanto, elles y trouvèrent la flotte à l'ancre dans le golfe de Termini avec l'ordre du roi de les embarquer pour Naples, opération qui eut lieu sur la plage d'Altavilla et se prolongea sous le feu des insurgés jusqu'au matin du 31. Le 1^{er} février vit rentrer dans le golfe de Naples cette armée si indignement sacrifiée et véritablement digne d'un meilleur sort.

Le colonel Gross se voyait désormais seul avec une poignée d'hommes en face d'une grande ville où l'insurrection triomphait de fait et d'un soulèvement qui allait rapidement se propager dans toute la Sicile. Sa mission grandissait avec son iso-

lement, mais avec elle sa responsabilité. Sa position était effectivement bien exceptionnelle. Rappelons-nous d'abord sa qualité d'étranger, non seulement vis-à-vis de la nation qu'il combattait, mais encore de la garnison qu'il avait sous ses ordres. Puis, le gouvernement qu'il servait ne pouvait plus rien faire pour le soutenir, vu les événements. Nous dirons plus : tout se reposait sur lui et lui seul, le général de Sauget, le ministère, le roi lui-même. Le colonel Gross était devenu le seul espoir de l'Etat, à cette heure lugubre, où tout dans ces parages semblait désespéré. Toutefois, il était évident que la partie était perdue et l'époque où elle pourrait être reprise, bien difficile à prévoir. Le rôle de Castellamare, contre lequel l'insurrection allait concentrer tous ses efforts, ne pouvait lui-même se prolonger longtemps sans aboutir à une nouvelle catastrophe, qui, à l'insu de son commandant, allait devenir inutile. Quoiqu'il en soit, le colonel Gross conserva toute sa force d'âme, qui lui aida à remonter, dans ce moment d'abandon surtout, le moral de ses subordonnés. Son devoir était tout tracé. Il avait dans son honneur un phare bien plus sûr que celui qu'il voyait briller la nuit sur le Môle de Palerme, et, en dernier ressort, Dieu lui restait toujours.

Les troupes venaient de partir, quand il entendit de grandes clameurs et des cris de *Viva Santa-Rosalía* sortir d'une foule qui semblait se porter du Borgo vers la porte San-Giorgio. Ses artilleurs voulurent faire feu, mais il s'y opposa, n'entendant point partir dans cette direction un seul coup de fusil. Il y eut cette fois un commencement d'émeute qu'il étouffa immédiatement par l'énergie de sa parole et de sa contenance.

La garde des prisons et de l'arsenal ayant déjà été retirée, le géôlier de ce dernier local, se voyant seul, avait dans sa peur ouvert les portes aux 5 à 6,000 galériens du bague, qui s'empressèrent de délivrer les détenus des prisons voisines. C'étaient ces gens qui, comme on l'apprit plus tard, allaient demander au comité général des vivres et des armes.

On raconte qu'après cette alerte, le colonel Gross annonça à sa garnison rassemblée qu'avant de quitter les Quattro-Venti,

le général de Sauget lui avait témoigné, dans un ordre du jour, les éloges mérités par elle, et l'avait chargé de lui payer cinq jours de double paie. Cette ouverture fut accueillie par le cri trois fois répété de *Viva il Re !*

A la pointe du jour, il envoya au comité général une copie de la dernière réponse du marquis de Majo. Ici, le Journal de la défense de Castellamare se trouve en contradiction avec un bulletin de la correspondance échangée entre Gross et le Prince de Pantellaria, président du comité de la guerre. Ce bulletin porte que, pour prévenir tous les désastres à venir, le commandant du fort proposait de rendre à l'insurrection tous les officiers majors (supérieurs), les familles et tous les ustensiles de la troupe. La réponse fut négative. Nous penchons de nouveau pour la version officielle de notre compatriote, à moins qu'on ne veuille tenir aucun compte des instances faites la veille par lui pour que les prisonniers de guerre fussent compris dans l'échange des détenus politiques. Or, les officiers n'y étaient pas spécifiés. Quoiqu'il en soit, le caporal du 2^e de ligne, envoyé pour cet objet en parlementaire, descendait les escaliers du Palais prétorien, quand le peuple l'obligea d'accepter un drapeau tricolore, en le menaçant d'une centaine de stilets et en lui déclarant, que s'il ne flottait pas sur le fort jusqu'au coucher du soleil, lui le payerait de sa vie, où que ce fût. Parvenu dans le voisinage de Castellamare, le caporal cacha ce drapeau sous sa capote et le remit en particulier au colonel Gross, qui le fit brûler en secret. Il le prévint également qu'un traître était gagné pour attenter à ses jours et qu'il pourrait bien l'avoir été par un caporal de la garde royale, qui, connu déjà comme un mauvais sujet, fut dès lors mis sous surveillance.

Tandis que l'insurrection s'occupait à poursuivre l'armée dans les environs de Palerme, la marine anglaise allait recommencer à tracasser le commandant de Castellamare d'une manière plus active. En effet, au milieu de la journée, le commodore Lushington vint se plaindre à lui de ce que le sifflement des balles gênait ses communications avec la Sanità.

Cette visite paraît avoir été la première que Gross ait reçue de cet officier. Le colonel lui fit remarquer que depuis plusieurs jours on n'avait pas tiré du fort un seul coup de fusil dans cette direction et que les balles partaient par intervalle des fenêtres et des terrasses voisines, passaient par dessus Castellamare et, provenant de tromblons et d'armes à longue portée, atteignaient à une assez grande distance en mer. L'Anglais eut occasion de s'en convaincre par lui-même. Mais non content de cela, il lui demanda de ne pas se défendre avec des bombes. Gross se décida à ne recourir à ce projectile qu'à la dernière extrémité. En avançant ces prétentions, le commodore n'avait au reste d'autre but que celui de faire débarquer des familles anglaises qui s'étaient réfugiées à bord de ses navires.

Malgré ses sympathies siciliennes, cet officier sut bien vite apprécier le caractère de notre compatriote. Soit à cette première entrevue, soit à une autre, il lui dit qu'en cas de revers ou de retraite, la garnison de Castellamare trouverait un asile à bord de son vaisseau. Mais le colonel, se dressant sur la pointe des pieds, lui répondit en français et avec sa verdeur accoutumée que le commandant et la garnison du fort se feraient tuer plutôt que d'abandonner leur poste, que lui-même était décidé à faire sauter la poudrière, quand il ne pourrait plus tenir. Puis il ajouta : « Et vous aussi, vous sauterez, Monsieur le commodore, vous sauterez en l'air, parce que vous n'aurez pas le temps de vous mettre hors de portée. »

Nul doute que cette menace n'eût, le cas échéant, reçu son exécution. Gross en parla souvent à son officier du génie en s'affligeant de ce que son vieux Philippe, qu'il disait lui-même regarder plutôt comme un ami que comme un domestique, en serait une des victimes.

Quant au commodore, il eut recours à tous les stratagèmes possibles pour se rendre un compte exact des forces de Castellamare et de ses ressources, tout en témoignant à son commandant beaucoup de déférence et même de courtoisie. Il venait souvent le visiter à la porte de secours dont les règles de la guerre ne lui permettaient pas de franchir le seuil. Un jour,

le colonel s'aperçut que, distrait par l'importance de la conversation, il l'avait introduit dans la place. Passant alors son bras sous le sien, il lui fit parcourir à grands pas les batteries et le ramenant à la porte, il lui dit en plaisantant : « A présent que vous avez vu, allez au comité et dites-lui que je suis faible. »

Dans la soirée même, il apprit que l'insurrection élevait des batteries à la porte San Giorgo et dans les rues qui débouchaient sur ses bastions. Il les fit détruire à coups de canon.

S'attendant au reste à être sommé de se rendre, il répétait à ses soldats qu'il répondrait de même à une insulte pareille. Le lendemain 29, dans la matinée, un parlementaire se présenta enfin. La vue de son grand drapeau réveilla l'esprit belliqueux du vieux Suisse, qui, faisant battre la générale, s'élança au devant du parlementaire, lui prit la lettre dont il le voyait porteur et rentra dans le fort en criant : « La Sfida ! La Sfida ! (*sic*) (Voici le défi). Il ordonna d'écrire sur l'enveloppe : « Il n'y a pas de réponse. » On insista cependant pour qu'il ouvrit du moins la lettre et on y parvint avec beaucoup de peine. Il n'y était pas question de reddition. Le comité général lui demandait seulement de ne pas se servir de bombes s'il était attaqué et de mettre en liberté ses détenus politiques. Sa réponse était facile à prévoir. Au bout de trois heures, le comité général exigea l'échange des derniers contre onze officiers napolitains au choix du colonel et s'engagea à embarquer toutes les familles pour Naples. Même refus.

A 3 heures après-midi, 6 de ses boulets imposèrent silence à une fusillade bien nourrie qui partit pour la première fois de l'angle de l'établissement des Enfants-Trouvés et en même temps des premières maisons du Borgo.

Mais la nuit suivante, il observa que les deux vapeurs napolitains, restés en arrière, se tenaient à une distance de 8—10 milles en mer et abandonnaient ainsi le fort à lui-même. En se plaçant derrière lui et assez près, ils eussent pourtant été à l'abri de toute attaque, surtout en se rangeant sur le flanc

du vaisseau anglais *Vengeance*. Gross eût eu de cette manière la mer libre pour donner de ses nouvelles.

Le 30, il était près d'une heure après-midi, quand le vapeur napolitain *Roberto* s'approcha de Castellamare, fit des signaux et s'arrêta à plus de deux portées de canon sans faire attention que le *Bull-dog* se disposait à lui envoyer une chaloupe, malgré la marée, qui était forte et écumante. Le commodore Lushington consentait aussi à ce que le colonel Gross expédiât à son bord son officier du génie, chargé de lui exposer sa position et de demander en son nom qu'il le transportât sur le *Roberto*. Mais il vit dans ce dernier point une violation de la neutralité et envoya sur le vapeur napolitain le gardien-major de l'arsenal qu'il avait recueilli sur la *Vengeance* pour qu'il ne fût pas tué par les forçats. Puis il offrit de transporter les familles à bord du *Roberto* et même à Naples. Gross allait en profiter quand, à son vif regret, il vit le commodore changer d'idée et faire signe au *Roberto* d'envoyer lui-même à terre une chaloupe dont il ne s'occupa nullement. A ce moment, le commodore consentit aussi à changer sa ligne de correspondance pour le trafic des marchandises et démasqua ainsi la Garita, où les insurgés élevaient une batterie. Il se contenta de tirer dès lors une ligne entre le Môle, les Quattro-Venti et la Porta dei Greci. C'était offrir au colonel Gross la faculté de détruire cet ouvrage. Mais la nuit étant survenue, ce fut le lendemain matin seulement qu'à force de bombes et de grenades, il atteignit ce but et anéantit encore une autre batterie établie sur le bastion vis-à-vis de la porte San Giorgio.

Dans l'après-midi, le commodore anglais lui aida à se mettre en communication avec le *Roberto* pour le prévenir qu'il n'avait plus que 12 jours de vivres à demi-ration, que sa provision d'huile était réduite de moitié, et pour lui demander l'embarquement des familles.

Le 1^{er} février, à la pointe du jour, le *Roberto* envoya au colonel Gross l'huile demandée la veille, et consentit à embarquer les familles, opération qui dura jusqu'au soir et toute la journée du lendemain.

Dans l'après-midi, le commodore Lushington demanda à son tour, mais encore en vain, la liberté des détenus politiques. Il les prenait sous sa protection et cherchait à les lui arracher par la ruse et l'astuce. Il s'engageait à les garder et même à les rendre sur la réquisition du gouvernement napolitain.

Le 2, Gross fut amené à supposer que les insurgés travaillaient à rétablir la batterie du Môle. On disait qu'ils avaient eu le temps de fondre des canons, des mortiers et des boulets. Mais il ne trouvait personne qui, pour de l'argent, se hasardât dans la ville pour le mettre au courant de ce qui s'y passait. En attendant, sa supposition n'était pas sans fondement, car, dans l'après-midi, le commodore lui fit annoncer que le *Bulldog* allait quitter son ancrage dans le port, puis que lui-même se croyait relevé de sa parole et renonçait à la ligne de commerce obtenue de lui le 31 janvier.

Le colonel Gross lui fit alors observer qu'il avait déjà rompu la neutralité, du moment qu'abrités derrière la *Vengeance*, les insurgés avaient relevé la batterie de la Garita. Il lui écrivit qu'il n'était pas admissible que derrière une ligne neutre, une puissance, elle-même neutre, permît la construction d'un ouvrage de défense quelconque. Il exigea de lui qu'il sommât le comité général de rétablir cette batterie dans son état primitif, sous la surveillance d'un officier anglais et d'un officier napolitain. Il finit par lui démontrer clairement que ce n'était pas la construction d'une batterie occupée par de misérables ennemis qui le portait à la faire disparaître, mais son devoir et le droit des gens.

Une heure après, il aperçut beaucoup d'hommes réunis à la Sanità, et supposa qu'ils s'occupaient à établir une seconde fois une batterie à la Garita. Seulement, le front de cet ouvrage, qui fait face à Castellamare, n'était pas suffisamment découvert. Il se persuada donc qu'on travaillait à l'intérieur du front de mer, pour gêner ses communications avec les vapeurs napolitains. Il envoya quelques boulets dans cette

direction et crut avoir dérangé les travailleurs, en les voyant sortir l'un après l'autre.

A la tombée de la nuit, le commodore lui écrivit en anglais qu'il avait pour instruction stricte de garder la neutralité. Gross, qui avait naturellement ignoré cette circonstance, lui répondit qu'à son avis il l'avait déjà violée par les raisons indiquées, et qu'à la première occasion il en ferait rapport au roi.

Le 3, vers 10 heures du matin, l'enseigne de vaisseau Florès apporta à Castellamare les décrets du 23 et du 29 janvier, que le roi voulait encore communiquer au peuple de Palerme, et où il lui promettait la même constitution qu'au peuple napolitain. A cette nouvelle, la joie des détenus et de la garnison du fort fut grande, mais de courte durée. Le peuple de la ville la partagea jusqu'au moment où le comité général répéta sa déclaration du 19 janvier, en y ajoutant que le vœu général était de s'unir au royaume de Naples par des liens spéciaux, que le parlement sicilien devait sanctionner, et de former ensemble deux anneaux de la belle confédération italienne.

Le roi, après s'être roidi contre toute idée de réformes politiques, avait donc fini par proclamer une constitution avant tous les autres princes italiens, et ce qui prouvait une fois de plus son caractère peu sanguinaire, c'est le propos qu'il tint à un officier suisse de l'état-major, le jour même du 29. Il le chargea de dire aux officiers de ses régiments suisses qu'en donnant un statut, il avait agi franchement et loyalement, puis voulu éviter l'effusion du sang et épargner ainsi sa pauvre armée, qu'il aimait tant.

Mais la dernière concession qu'il venait d'offrir aux Siciliens était d'autant plus tardive, que Messine, Caltanissetta, Trapani, Girgenti et le fort de Termini avaient, depuis ce même 29 janvier, adhéré au mouvement insurrectionnel. Le 31 janvier, d'ailleurs, le chevalier Bozzelli devenait un des ministres de Ferdinand.

Dans toute cette débâcle, qui en était bien une aux yeux

même de la cour, le colonel Gross était seul resté debout sur son rocher de Castellamare, suivant une ligne de conduite dont rien au monde ne pouvait le faire dévier.

Vers une heure après midi, le commodore Lushington proposait encore d'échanger les détenus politiques contre vingt-deux officiers napolitains au choix de Gross, et toutes les familles. Toujours même refus de la part de ce dernier.

Cependant l'heure du dénouement approchait, car le 4, dans la matinée, le vapeur napolitain *Sannita* arriva de Naples et fut étonné de trouver sur rade tous les navires marchands étrangers et le *Bull-dog*, tandis que la *Vengeance* démasquait la batterie du Môle et allait se placer plus en avant dans le port.

Le *Sannita*, commandé par le capitaine (colonel) de vaisseau Jauch, originaire du canton d'Uri, avait à son bord le major Charles de Steiger, de Berne et du 4^e suisse, officier d'ordonnance du roi, et le capitaine Buonopane, comme lui attaché à l'état-major napolitain.

L'état de la mer, après une nuit de tempête, ne permit pas d'abord de communiquer avec qui que ce fût.

Vers une heure après midi, une chaloupe de la *Vengeance* s'approcha du fort, mais sans pouvoir aborder. Elle fit toutefois comprendre à son commandant de ne pas faire feu sur les chaloupes qui se dirigeraient sur la Garita sous pavillon anglais. Une chaloupe venait précisément de se détacher du *Sannita* et d'aborder à la Sanità, mais sous pavillon parlementaire. Elle amenait le capitaine Buonopane, chargé de faire savoir au comité général que le roi lui ordonnait d'embarquer la garnison de Castellamare. Il était accompagné de l'enseigne de vaisseau Florès. Mais ces deux officiers ne tardèrent pas à être recueillis par un particulier dans une maison du Cassaro.

En effet, dix minutes s'étaient à peine écoulées depuis leur débarquement, quand on aperçut distinctement du *Sannita* la *Vengeance* hisser un pavillon en guise de signal.

Là-dessus, une batterie démasqua trois pièces placées dans l'établissement des Enfants-Trouvés. Une autre fit jouer un

obusier et un mortier établis dans un magasin plus en arrière, du côté de la Porta Felice, et cachés aux yeux des défenseurs de Castellamare. La batterie du Môle se mit de la partie, ainsi qu'une autre formée par des sacs à terre sur la terrasse d'une maison du Borgo, enfin une chaloupe canonnière armée d'une pièce de 24. Toute cette artillerie, dirigée surtout par les deux transfuges Longo et Orsini, qui connaissaient l'intérieur du fort, formait une ligne de feux de la Porta Felice au Môle en passant par le Borgo. Elle envoya donc une pluie de grenades, de boulets, de bombes et même de fusées à la congrève dans Castellamare; en même temps, un feu de mousqueterie très nourri partait de la maison des Enfants-Trouvés et de tout le voisinage jusqu'à l'angle de la Porte San Giorgio.

A ce feu, le colonel Gross répondit immédiatement avec une grande vigueur. Au bout de quelques coups bien dirigés, il ne restait déjà plus à la batterie du Môle qu'une seule pièce, et encore elle ne tirait plus que lentement. La chaloupe canonnière avait envoyé trois boulets avant qu'on fit attention à elle. Mais alors le second boulet du fort Castellamare, rasant son côté droit, l'obligea de rentrer, non sans peine, dans le port. La batterie des Enfants-Trouvés et celle du Borgo furent bientôt démontées par une seule pièce de 8 de la batterie San Pasquale et un mortier de 12 pouces. Celle de la Porta Felice répondit encore de loin en loin à 3 pièces de la batterie San Pasquale et à une de la batterie Sanità, qui faisait face à la Garita. Un mortier de 8 pouces de la batterie San Pietro lança beaucoup de bombes sur les ouvrages ennemis.

Quant à la fusillade, qui fit peu de mal au fort, la seule garde des batteries du fort y répondit. Le gros de la garnison resta sous les armes, avec sa droite près de la porte de mer, prêt à tout et donnant des hommes pour préparer et transporter les munitions sur les batteries.

Mais voyant les vapeurs napolitains dans une inaction qu'il ne pouvait s'expliquer, le colonel Gross doit leur avoir jeté de loin le reproche de trahison. Il ignorait leurs instructions et leurs motifs.

Le capitaine Jauch et le major de Steiger étaient tout prêts à faire écraser la batterie du Môle et même la ville par les caronades du *Sannita* et du *Roberto*, qui venaient d'être chargées. Mais c'eût été inutile et n'eût fait que compromettre la vie des deux officiers descendus à terre et leur mission pacifique.

On écrivit en conséquence au commodore Lushington pour le prier de faire cesser le feu des insurgés et le prévenir des intentions du roi. Ensuite, le major de Steiger, accompagné de l'enseigne de vaisseau Bosco (frère du général de François II), se rendit, à travers la canonnade, à Castellamare. Mais la mer était si grosse, qu'au lieu d'y pouvoir aborder, leur canot chavira, et ils durent gagner à la nage les rochers qui conduisent à la porte de secours, abrités alors par le saillant gauche de l'ouvrage à corne contre le feu de la batterie du Môle.

Le colonel Gross leur ouvrit lui-même cette porte, dans un accoutrement des plus bizarres.

Quand le major de Steiger, qui le connaissait personnellement, l'informa du but de son arrivée, le colonel, très exalté par le combat, se récria, prétendant n'être pas encore au bout de ses ressources et déclarant ne vouloir sortir du fort qu'avec une capitulation honorable.

A 4 heures, le commodore fit cesser le feu de la batterie du Môle. Celui des autres ouvrages insurgés continua encore un moment, mais en s'affaiblissant. Gross allait faire taire son artillerie, quand, suivant une version napolitaine, les canonniers le prièrent à haute voix d'attendre encore, craignant que ceux qu'ils appelaient les paysans ne mentissent comme toujours et ne prétendissent que le fort avait demandé à capituler. Il céda un moment à cet élan louable en lui-même. Enfin, le combat finit par une fusillade entre les deux partis, laquelle cessa à son tour. Le capitaine Buonopane et l'enseigne de vaisseau Florès avaient enfin pu parvenir au comité général, sous la protection d'une patrouille de la garde nationale. Deux mem-

bres de cette autorité révolutionnaire les avaient ensuite accompagnés jusqu'à l'entrée du fort.

Grâce au peu de justesse de leur tir, les insurgés n'avaient pas fait tout le mal qu'on pouvait redouter. Des 30 ou 40 grenades qu'ils avaient lancées, bien peu avaient éclaté. Leurs projectiles avaient endommagé quelques parapets, quelques piliers, quelques toitures, quelques blindages et brisé une pile d'assiettes dans la cuisine du colonel, au vif chagrin du vieux Philippe, qui eut d'autant plus à faire pour servir le souper de son maître.

Tel avait été proprement le seul engagement sérieux que Castellamare eût essuyé et après lequel sa garnison soupirait, lasse qu'elle était du rôle assez passif auquel elle s'était vue condamnée. Cette lutte avait duré trois heures et demie, coûté la vie à un artilleur et à un auxiliaire de l'infanterie et blessé 8 hommes et un officier du 2^e de ligne.

Le commodore Lushington était arrivé au fort en même temps que le capitaine Buonopane. Lui, auquel le colonel Gross avait plus d'une fois crié sa façon de penser, en le voyant traverser ses opérations, comme on l'avait distinctement entendu le jour même à bord du *Sannita*, Lushington, disons-nous, aborda le commandant de Castellamare en le félicitant de sa belle défense et en l'invitant à aller dîner sur son vaisseau. Celui-ci lui répondit qu'il ne voulait pas dîner avec un homme qui s'était conduit comme lui à son égard. Cela n'empêcha pas l'Anglais de lui rendre noblement justice comme on le verra plus loin.

Mais d'abord il lui annonça avec le capitaine Buonopane la conclusion d'une trêve, qui fut immédiatement respectée. Ils lui montrèrent une lettre du capitaine de vaisseau Jauch, commandant l'escadre napolitaine ; elle contenait les conditions de la cession du fort. En même temps, le major de Steiger lui remit une lettre du roi conçue dans les termes les plus flatteurs et une autre du ministre de la guerre, constatant que la première était bien de la main royale.

Le commodore engagea alors sa parole d'honneur de la

part de son gouvernement, que le fort devant être évacué par ordre du roi et laissé dans l'état où il se trouvait, la garnison en sortirait avec les honneurs de la guerre ; qu'il obtiendrait du comité général la promesse de respecter et de faire respecter les magasins d'habillement jusqu'à leur embarquement. Cette convention fut conclue à 5 heures du soir.

Une de ses conditions était la restitution des détenus non militaires et leur échange contre les prisonniers de guerre napolitains et les familles retenues en otage par l'insurrection. Le commodore obtint donc enfin leur mise en liberté, en s'engageant également à faire procéder à leur échange.

Ils avaient été réunis le matin du 30 dans un meilleur local, un rez-de-chaussée. Ce changement avait été réclamé par eux à plusieurs reprises. On les avait d'ailleurs traités avec le plus d'égards possible et jusqu'à mécontenter le soldat, qui les voyait communiquer avec leurs familles par le moyen de parlementaires. Toutefois ces détenus venaient de voir éclater une bombe devant leur porte et l'avaient ainsi échappé belle. Ils sortirent du fort en remerciant chaleureusement le colonel Gross de l'humanité de ses procédés envers eux et en donnant la main aux officiers présents.

Quant au commodore Lushington, il écrivit le même soir une lettre au roi Ferdinand II. Il lui rappelait entr'autres que son père avait été consul général britannique à Naples et ajoutait :

« Je me flatte que V. M. daignera m'excuser si je prends la liberté d'appeler son attention sur la conduite valeureuse et loyale du colonel Gross, commandant la forteresse de Castellamare. On n'a jamais vu de défense plus habile ni plus intrépide ; pendant l'espace de 22 jours, par un très mauvais temps, ce brave vétéran a toujours été au poste du danger et je puis assurer V. M., par mon expérience personnelle, qu'elle n'a pas à son service d'officier plus brave ni plus loyal, ni plus digne de récompense que le colonel Gross..... »

On eût désiré embarquer la garnison de Castellamare dans la soirée même, mais l'obscurité, la pluie et l'état de la mer

firent renvoyer cette opération au lendemain. A 9 heures, le colonel Gross n'avait plus d'huile dans sa lampe, et dans cette dernière nuit, plusieurs patrouilles des insurgés ne purent s'empêcher de tirer en passant sur ses postes avancés. Le 5, à 8 heures du matin, une députation du comité général se présenta pour conclure en présence du colonel Gross, de ses officiers, du capitaine Buonopane et du commodore Lushington, la capitulation basée sur la convention de la veille. Elle la signa à 11 heures.

Ces formalités remplies, le colonel Gross rassembla sa garnison pour lui adresser quelques mots sur l'attitude qu'elle devait observer vis-à-vis de la population. Après cela, il fit ouvrir la marche par les blessés, que des hommes du peuple portèrent sur des brancards, puis par sept pièces de 4 hissées à dos de mulet et la musique du 2^e de ligne, à la suite de laquelle il prit place entre le commodore Lushington, dont il refusa le bras, prétendant n'en avoir pas besoin, et le commandant du *Bull-dog*. Ses six compagnies fermaient la marche, tambours battant et le drapeau du 2^e de ligne déployé. Celui du fort, plus lourd à porter, avait été mis en lieu sûr aux bagages qui suivirent la troupe. Le grotesque ne devait pas manquer dans cette circonstance. Le vieux Philippe faisait partie du cortège, portant un dindon déplumé et suspendu à un bâton. Histoire de prouver au peuple qu'il y avait encore dans le fort de quoi vivre.

Les maisons en face de Castellamare et la rue du Borgo étaient pleines de gens qu'un témoin oculaire a prétendu armés jusqu'aux dents et tirant en l'air en signe de joie.

A peine était-on sorti, qu'un flot de peuple pénétra dans le fort et y arbora le drapeau tricolore. Pendant le trajet, la populace se rua sur les musiciens pour enlever ceux qu'elle reconnut pour Siciliens. Au Borgo, une foule de gens abordèrent le colonel Gross en lui donnant la main, et rendirent justice à la bravoure dont il avait fait preuve et à l'humanité avec laquelle il avait traité les détenus politiques. Il emportait en outre les bénédictions des marins et d'autres personnes du voisinage

auxquels il avait fait du bien pendant les neuf années de son commandement. Touché de ces démonstrations, il doit avoir dit à plusieurs reprises : « Siciliani, brava gente. »

A la hauteur de l'église de Santa Lucia, la colonne entendit tout à coup comme le pétilllement d'une fusillade entremêlé de fortes détonations, le tout dans la direction du fort Castellamare, au-dessus duquel s'élevait une épaisse fumée. Elle fut sur le point de rétrograder, croyant à une attaque. Mais on apprit bientôt que le peuple, violant déjà la capitulation, garantie par l'Angleterre, s'était mis à saccager le fort. Il avait jeté au milieu de la place intérieure tous les meubles, effets d'habillement et de casernement et mis le feu aux paillasses où il se communiqua à des cartouches égarées. On jeta même tous les fers de lit dans le feu, comme si c'était du combustible.

Quand Gross atteignit le Môle, tous les fronts s'inclinèrent, toutes les têtes se découvrirent. Son front si serein en imposait à ces masses. On y ferma la grille derrière le dernier soldat, afin de pouvoir procéder avec plus de sécurité à l'embarquement de cette garnison ainsi que de tous les prisonniers de guerre et de toutes les familles qu'on put emmener. Le reste de ces malheureux eut son tour de partir le 8. Le major de Steiger avait fait approcher pour cela les deux frégates à vapeur le *Sannita* et le *Roberto*. Les chefs insurgés de la batterie du Môle vinrent sur ces entrefaites causer poliment avec les officiers napolitains, ainsi que leur commandant Scalia, ancien capitaine de vaisseau marchand.

Le *Sannita* et le *Roberto* quittèrent Palerme dans la soirée et s'éloignèrent de cette Sicile, où le roi ne possédait plus que les citadelles de Syracuse et de Messine. Après 20 heures de traversée, qu'une grosse mer rendit pénible, ils arrivèrent à Naples le lendemain 6, à la nuit tombante. Ils allaient trouver cette ville dans l'allégresse provoquée par la promesse de la constitution, eux qui avaient laissé Palerme dans une allégresse dont la cause n'était pas la même.

Le roi vint à la rencontre du colonel Gross au port militaire

et lui donna l'accolade en déclarant n'avoir jamais embrassé personne de son propre sang avec autant de plaisir. Le général Filangieri voulut aussi lui faire bon accueil, mais notre compatriote lui tourna le dos, nous avons déjà vu pourquoi.

Toutefois, les éloges dont le comblèrent la cour et les autorités ne parvinrent pas à l'enivrer. Il avait mille motifs de les regarder comme des honneurs de mauvais aloi. N'étant pas ambitieux et encore moins intrigant, il ne se souciait pas non plus d'être décoré ni avancé. C'est ainsi qu'il n'accepta pas le grade de général, qui lui rouvrait les portes du service, et qu'il refusa nettement le commandement du fort Saint-Elme, à Naples; on désirait le remettre entre des mains plus sûres que celles du général Ruberti, dont la conduite au 15 mai fut si équivoque. Gross ne demanda qu'une chose, c'est qu'on lui fit grâce de la 39^e année qui lui restait à servir pour avoir droit à la solde entière comme retraite. A son âge et à la suite des derniers événements, il sentait un impérieux besoin de repos.

Ainsi avait donc fini cette lutte de vingt-trois jours, dont l'issue eût été indubitablement favorable aux armes napolitaines, sous la conduite de généraux en chef plus énergiques et plus francs de collier. En effet, l'insurrection n'avait pas combattu à découvert, ni réellement emporté une seule position de vive force. Nous en trouvons la preuve dans le chiffre minime des pertes essuyées de part et d'autre. L'armée a eu 20 morts et 120 blessés, et les Siciliens, de leur propre aveu, 100 morts et 200 blessés. La défense de Castellamare avait coûté au roi 7 hommes tués et 12 blessés.

Nous avons vu le commodore Lushington être le premier à rendre au colonel Gross la justice qui lui était due.

Le consul anglais à Palerme, M. Goodwin, autre partisan de la cause ennemie, écrivit lui-même le 7 février à lord Napier, chargé d'affaires à Naples, la lettre suivante :

« L'accueil fait au colonel Gross, instrument involontaire de la tyrannie et de l'oppression, est une preuve que les Siciliens savent distinguer la main du soldat du cœur du souve-

rain. Celui qui avait jeté des milliers de personnes dans la misère par l'incendie du Mont-de-Piété de Sainte-Rosalie, loin d'être insulté dans sa marche du castel au Môle, fut au contraire salué par beaucoup de spectateurs. Le peuple, oubliant ses pertes, ne se souvint que de la courtoisie qu'il avait témoignée aux prisonniers d'Etat. »

Quant au colonel Gross, il avait réellement la conscience d'avoir rempli son devoir jusqu'au bout. Mais cette nature honnête et droite n'avait pu faire autrement. Notre compatriote venait de prouver une fois de plus que, dans un moment donné, le caractère mène plus loin qu'un talent supérieur. S'il avait brillé, c'était surtout par sa fermeté, son attachement à son drapeau. Au fond, son rôle avait été le seul agressif contre Palerme. Il avait tenu cette ville en respect par la crainte d'un bombardement qui, comparé à d'autres opérations de ce genre, s'est réduit à peu de chose et n'en a pas moins valu à Ferdinand II le sobriquet de *Re Bomba*. Avec des vivres, des munitions et surtout des ordres catégoriques et précis, il eût imprimé aux affaires une tournure tout à fait différente. Mais ni le roi ni ses lieutenants n'avaient su se servir de lui. Castellamare n'avait proprement fait aucune opération militaire et n'en possédait pas les moyens. Il n'a pas eu de véritable siège à soutenir. Avec quelques projectiles, il avait eu raison de quelques attaques peu inquiétantes en elles-mêmes et dirigées essentiellement contre le Palais des Finances. Seulement, c'est dans ces occasions que son commandant avait le plus payé de sa personne, comme s'il eût voulu couvrir à lui seul son fort et sa garnison. L'état d'exaltation dans lequel s'était trouvé avait produit le meilleur effet sur ses subordonnés. Homme d'honneur et soldat, mais rien que soldat, il avait accompli sa tâche tête baissée et en donnant l'exemple du courage et de l'abnégation la plus complète. Il s'était trouvé dans le cas de contenir l'élan de compagnons plus bouillants par leur âge et de déjouer des trames ourdies contre ses jours. Bien des lâches, enfin, s'étaient étonnés de le voir tout braver pour rapporter au roi le seul drapeau qui soit

sorti sans tache du premier désastre éprouvé par la légitimité au commencement d'une des années les plus orageuses de notre siècle.

Mais nous répétons ce que nous avons écrit plus haut. C'est dans la position personnelle du commandant de Castellamare qu'il faut chercher toute l'importance du rôle joué par lui, et vaillamment joué, malgré les mille difficultés qui l'entouraient. Tout a été obstacle pour les hommes d'action en Sicile à cette époque, l'ineptie du marquis de Majo, la roideur du général Vial, la conduite équivoque du général de Sauget, le peu de nerf des états-majors, la lâcheté de la marine napolitaine, les sympathies manifestes de la marine anglaise pour l'insurrection, le manque de pouvoir du ministère, la déboussolure même du roi, pour nommer la chose par son nom, enfin, l'esprit profondément hostile du peuple de Palerme. C'est ce qui a si complètement interverti les rôles et fait à Gross cette position si pénible pour son excellent caractère et si difficile sans un courage et un dévouement pareils aux siens. Il s'en est tiré bravement et dignement et a occupé la place peut-être la plus loyalement honorable dans les événements de cette malheureuse époque.

L'histoire en main, un dernier mérite restera inséparable de la personne du colonel Gross. Ce vieillard, dont la Suisse et le canton de Berne ont le droit d'être fiers, a été de fait le premier obstacle sérieux que non seulement l'insurrection sicilienne, mais encore la révolution européenne de 1848 ont rencontré dans leur cours. Trois mois plus tard, des baïonnettes suisses devaient arrêter à Naples la marche de cette dernière, si menaçante pour notre vieille Europe, et un an plus tard, aider l'armée napolitaine à couronner une nouvelle conquête de la Sicile par une nouvelle occupation de Palerme.

Le soir du 10 février, les officiers bernois l'invitèrent à leur Société militaire, où ils firent jouer en son honneur la musique de leur régiment, le 4^e suisse. C'est certainement l'ovation à laquelle il fut le plus sensible, car il n'eut pas lieu de douter de sa sincérité. Mais il ne parla des événements de Palerme

qu'avec répugnance, et de lui-même, le moins possible. Cependant les démarches qu'il faisait pour obtenir sa retraite demeuraient sans résultat. Le 2 avril, il fut même promu brigadier et le 28 il devint gouverneur de Gaëte, place forte de première classe et l'une des plus importantes du royaume.

Il se résigna à attendre, dans ce poste si honorable par lui-même, que l'heure du repos vînt sonner pour lui. Il trouva dans le lieutenant, puis capitaine Schumacher, de Lucerne et du 1^{er} suisse, mais attaché à l'état-major de l'armée, un officier d'ordonnance sûr, intelligent et utile, qui l'aida à doter cette forteresse d'un nouveau système d'approvisionnement. Seulement, on a reproché au général une sévérité qu'un esprit de précaution excessif poussait parfois un peu loin.

Mais de nouveaux événements allaient le mettre encore en évidence, bien qu'alors Gaëte fut loin d'être menacé d'un siège.

Le 25 novembre suivant, dans l'après-midi, deux mauvais carrosses entraient dans la place, arrivant de Mola di Gaeta. Dans la première se trouvait le Pape, fugitif de Rome, mais déguisé en simple prêtre, avec des lunettes vertes sur le nez, la comtesse de Spaur, dont le mari, ministre de Bavière auprès du Saint-Siège, lui avait aidé à rendre cette évasion possible et était allé en prévenir le roi Ferdinand à Naples; enfin le Père Liebl, gouverneur de son jeune fils. La seconde voiture était occupée par le cardinal Antonelli, lui-même travesti et affublé d'une énorme cravate écarlate; le chevalier Arnao, secrétaire de l'ambassade d'Espagne; le jeune comte Spaur et la femme de chambre de sa mère. A la porte, on demanda les passeports, et l'on donna celui que le comte de Spaur avait laissé au chevalier Arnao. Toute cette société descendit dans une petite auberge appelée le Giardinetto et située à un angle de la place Conca.

Le chevalier et le cardinal se rendirent chez le général Gross, qui, voyant le passeport d'un ministre bavarois, leur adressa la parole en allemand. L'Espagnol et l'Italien restèrent muets et embarrassés. Croyant le premier un peu sourd,

le général éleva la voix. Le chevalier lui répondit alors qu'ayant été élevé en France et étant depuis lors marié à une Romaine, il avait oublié sa langue au point de n'en plus comprendre une syllabe. Le général se tourna alors vers le cardinal, qu'il prenait pour le secrétaire du prétendu ministre, mais il n'en obtint pas non plus de réponse. Il se montra fort surpris d'apprendre que pas un des deux ne comprît la langue du pays dont ils étaient les représentants. Il commença à prendre ces messieurs pour des espions que la révolution romaine envoyait examiner la forteresse. Mais, aussi poli que vigilant, il leur permit de rester à Gaëte et les congédia. Puis il ordonna à un officier d'avoir l'œil sur le Giardinetto, et chargea le juge du district de s'y rendre, sous prétexte de faire une visite à la comtesse de Spaur, en lui enjoignant de découvrir pourquoi et comment les nouveaux venus étaient arrivés. Le juge et le capitaine ne purent toutefois pénétrer le secret de cette arrivée, malgré l'inspection des passeports et leurs questions.

Le 26 était un dimanche. Dès le matin, le général Gross se rendit à bord du vapeur français le *Tenare*, arrivé de Civita-Vecchia dans la nuit, avec le comte d'Harcourt et le baron Venda de Cruz, ambassadeurs de France et de Portugal à Rome, M^{sr} Stella et le bagage du Pape. Appelés par le duc d'Harcourt, le chevalier Arnao et le cardinal Antonelli se présentèrent sur le vapeur. L'ambassadeur était dans le secret de la fuite du Pape, mais ignorait le départ du comte de Spaur pour Naples et le changement des passeports. Il appela par son nom le chevalier qui, voyant le trouble et la surprise de Gross, lui fit ses excuses de s'être présenté avec le passeport du ministre de Bavière, qui, envoyé à Naples par le pape en toute hâte, s'était séparé de sa famille désireuse de voir Gaëte, et lui avait prêté ce document. Le général, apprenant alors que la dame du Giardinetto était bien réellement la comtesse de Spaur, alla l'inviter avec sa suite à prendre du chocolat chez lui. Tout en apprêtant lui-même le déjeuner, il leur fit mille questions sur les affaires de Rome, s'informa surtout de la mission du comte, et, croyant enfin à la possi-

bilité de la présence du Pape dans la place, il se hâta de leur montrer toute la maison, pour leur prouver que, le cas échéant, il se trouverait assez bien à Gaëte, au moins sous le rapport du logement.

Au moment où il râpait son chocolat, on vint lui annoncer coup sur coup qu'on voyait en mer des bâtiments portant le pavillon napolitain, puis qu'on apercevait le signal annonçant un transport de troupes et une personne de la famille royale.

Hors de lui, Gross s'informa, questionna, n'y comprenant plus rien. Un officier vint enfin lui dire que le roi lui-même descendait à terre. Alors il courut au port, abandonnant le chocolat à qui voulut s'en charger.

Il était environ une heure après midi. A peine sur le quai, le roi aperçut Gross et lui demanda : « Général, où est le Pape ? » — « Sire, je crois qu'il arrivera..., » répondit-il.

Alors le chevalier Arnao, qui se trouvait là avec le cardinal Antonelli, s'avança respectueusement au-devant de Ferdinand et lui dit que le Pape se trouvait encore incognito et caché à la taverne du Giardinetto.

Le roi chargea ces deux messieurs de conduire secrètement le Pape au pavillon royal, habité par le gouverneur, tandis que lui-même s'y rendrait à pied pour détourner les curieux.

L'accueil que la famille royale fit au Saint Père fut des plus touchants.

Avec la famille royale, le *Tancredi* avait amené le comte d'Aquila, le comte Trapani, frères du roi, l'infant don Sébastien, son beau-frère, le comte Spaur, le général prince d'Acì, les majors Nunziante (le général italien actuel), Charles de Steiger, tous trois officiers d'ordonnance du roi, de Jongh, du 2^e suisse, et passagèrement à l'état-major de l'armée, M^{me} la marquise del Vasto, et plusieurs autres personnes.

A bord de cette frégate à vapeur et de celle qui s'appelait le *Roberto*, se trouvaient en outre un bataillon du 1^{er} régiment de grenadiers de la garde royale et un du 9^e de ligne.

Le roi avait fait préparer les meubles et les ustensiles dont le pavillon de Gaëte était dépourvu, et même apporter des

malles remplies de chemises et de linge, pensant bien que le Pape était parti de Rome sans bagage et manquant de tout.

Après avoir donné à la famille royale sa première bénédiction depuis son départ du Quirinal, il l'admit à sa table, tandis que le cardinal Antonelli, son secrétaire d'Etat, reçut à la sienne les ambassadeurs, les ministres, le commandant du *Ténare*, les autres officiers et Gross par conséquent.

Pour ce dernier, le major de Steiger, les deux régiments auxquels appartenaient les bataillons nouvellement débarqués, enfin le *Roberto*, étaient d'anciennes connaissances de Castellamare.

Gaëte n'avait pas servi de résidence à la dynastie régnante depuis que Charles III, son fondateur, y avait laissé la reine avec trois compagnies de gardes-suisse, lorsqu'il alla vaincre le prince de Lobkowitz à Velletri en 1744. Ce Gaëte était ainsi devenu le seul asile sûr que le Pape crut pouvoir trouver dans le monde catholique, et, chose piquante, ce Gaëte avait pour gouverneur un Suisse, un Bernois et surtout un protestant. Il en était de même du major, puis lieutenant-colonel de Steiger, que le roi chargea de tout le service de la maison du Pape pendant qu'il lui donnait l'hospitalité. Mais cette petite ville, si dépourvue de ressources, cessa momentanément d'être un séjour tranquille. Gross dut d'abord céder son palais à l'illustre hôte, que son propre frère, le comte Gabriel Mastai, avec son fils, vingt cardinaux et le corps diplomatique, l'abbé Rosmini, les princes Borghèse et Doria, le duc Salviati, etc., rejoignirent successivement. Les autorités civiles et ecclésiastiques de Naples vinrent lui présenter leurs hommages, et il ouvrit en février suivant une conférence des puissances catholiques appelées à intervenir en sa faveur. Le grand-duc de Toscane y arriva aussi en fugitif avec sa famille. Plus tard, le général Filangieri vint recevoir la bénédiction du Saint Père avant de reconquérir la Sicile.

Le 29 avril, le roi envahissait le territoire romain avec une division, qui rentra le 27 mai, après avoir manqué se voir couper la retraite par Garibaldi, dans ce Velletri même dont

nous venons de parler. Le 3 juin, 4,600 Espagnols débarquaient à Gaëte, et, commandés par le lieutenant-général Cordova, ils partaient à leur tour pour aider à la restauration pontificale.

Il y avait là de quoi animer Gaëte, que le roi embellit dès lors et dota de nouvelles fortifications. Mais au milieu de cette foule de personnages marquants, le général Gross se sentait peu à son aise et même déplacé. L'atmosphère des cours ne pouvait lui convenir. Aussi, dès la fin de juin 1849, obtint-il, pour raison de santé, un congé de 4 mois, pendant lequel le Pape quitta Gaëte, après y avoir séjourné plus de 9 mois.

Au commencement d'octobre suivant, un officier bernois lui faisait une visite à Naples. Il lui demanda dans le cours de la conversation s'il n'avait pas été décoré pour sa défense de Castellamare. « Non, lui répondit le général, et je ne m'en soucie pas le moins du monde, quand je vois donner des croix à tant de gens indignes de les porter. » Après avoir pris congé de lui, l'officier descendait les escaliers, lorsque de son 3^e ou 4^e étage, Gross lui cria de l'attendre sous la porte-cochère de la maison. C'était pour lui dire : « Il faut que j'ajoute quelque chose à ce que je viens de vous dire. L'empereur de Russie a chargé, il y a quelque temps, un artiste de faire dans un album les portraits des personnages plus ou moins marquants qui se trouvaient à Gaëte. Comme gouverneur de la place, j'ai naturellement dû poser. Or, vous comprenez que figurer dans cet album me flatte beaucoup plus que d'être décoré, comme tant d'autres, qui ne l'ont souvent pas mérité. »

Le printemps de 1850 le vit cependant décorer. Il reçut effectivement la grand'croix de l'ordre de Pie IX, la croix de commandeur de l'ordre de Léopold d'Autriche, l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne de 3^e classe (avec crachat), le cordon et le crachat de Saint-Stanislas de Russie (1^{re} classe).

Le 22 août, enfin, il fut admis à la retraite et se fixa à Naples.

A cette époque, il remerciait la Providence de l'avoir laissé atteindre l'âge de plus de 70 ans, en lui conservant deux

de ses frères et tous deux ses aînés. Il reconnaissait, sans en tirer vanité, qu'une destinée singulière et même exceptionnelle avait été son partage le soir de sa vie. A l'entendre, si aucune contrariété ne lui arrivait plus, il pouvait dire que le sort l'avait favorisé. Il avait évidemment oublié ses tribulations passées. La défense de Castellamare et la réception du Pape à Gaëte l'avaient fait connaître et lui avaient valu tout ce qu'il lui semblait qu'un mortel pût rêver d'honneurs.

Et il n'était pas au bout. Une dernière distinction l'attendait encore et devait mettre le comble à sa joie.

Il vivait depuis longtemps sur un pied amical avec M. de Brockhausen, ministre de Prusse à Naples. Dans les soirées d'hiver, il allait souvent fumer un cigare chez lui. Il eut ainsi l'occasion de faire la connaissance du comte de Gneisenau, fils du fameux feld-maréchal, sous lequel il avait servi et dont il lui fit force récits.

Au milieu de la conversation, le ministre demanda à Gross s'il avait des documents constatant son service de Prusse, et sur sa réponse affirmative, il le pria de les lui confier pour les lui rendre au bout de trois jours, en lui témoignant dans les termes les plus flatteurs son regret de n'en pas avoir eu connaissance plus tôt.

Quelque temps après, Gross fut extrêmement surpris de recevoir de ses mains l'ordre « pour le mérite » en même temps que le général Filangieri, devenu vice-roi de Sicile.

Cette distinction lui était décernée par le roi Frédéric-Guillaume IV en considération des anciens services rendus par lui à la couronne de Prusse et pour sa conduite glorieuse vis-à-vis de la révolution sicilienne. Il en eut d'autant plus de plaisir que, comme on se le rappelle, il avait été proposé deux fois pour cet ordre, qu'il le recevait 43 ans après, ayant déjà un pied dans la tombe, et qu'enfin son frère Frédéric en avait lui-même été chevalier. Cet ordre était d'ailleurs resté rare et difficile à recevoir.

A cette époque, Gross pensa aller voir en Allemagne son neveu Charles, seul fils vivant de ce frère. Marié à une demoiselle

selle de Rahusen, dont il n'a pas d'enfants, celui-ci a siégé sur les bancs de la droite au Parlement de Francfort, puis est devenu député de Leer, dans la province d'Aurich, à l'assemblée des États du Hanovre, et enfin bourgeois d'honneur de la petite ville de Norden.

Mais si le général dut renoncer à ce projet pour le moment, il eut une autre satisfaction, celle d'obtenir une place d'officier au 4^e régiment suisse pour son neveu John, fils cadet de son frère aîné Salomon, qui était mort en Ecosse comme pasteur, puis instituteur en 1838. Après avoir fait un apprentissage de commerce, ce jeune homme s'était enrôlé comme simple soldat dans ce corps à Berne en 1845 sous les auspices du lieutenant-colonel Rösselet, de vénérable mémoire, qui trouvait juste qu'un autre débutât comme lui. Blessé comme caporal à l'assaut de la barricade de Santa Brigida à Naples, le 15 mai 1848, John Gross avait été décoré, avait fait la campagne de Sicile et était devenu sergent de grenadiers.

En 1851, le général Gross revint visiter la Suisse. Le 20 mai, il descendit avec son frère Charles à l'abbaye du Singe, à Berne, où dînaient ce jour-là quelques membres du grand-conseil cantonal, tous ou presque tous appartenant à l'ancien patriciat. Avertis de son arrivée par M. Scholl, de Bienne, qui l'avait connu, ayant servi lui-même comme capitaine à Naples, et qui vient de mourir, ces messieurs députèrent M. de Gonzenbach auprès du général, pour le prier d'honorer leur table de sa présence, tandis qu'il n'avait pas voulu les déranger. On fit venir du vin de Champagne pour célébrer son arrivée, et à un moment donné, toute l'assistance se leva. M. Charles de Graffenried de Burgistein, ancien membre du Petit Conseil avant 1831, lui porta un toast très bien formulé et très bien senti, où il releva tout ce que la conduite de Gross avait fait rejaillir d'honneur sur le drapeau et la patrie suisses. Le général, les larmes aux yeux et en proie à une profonde émotion, répondit avec une simplicité réellement touchante qu'il croyait n'avoir fait que ce que tout autre Suisse eût fait à sa place, et qu'il s'était conséquemment fort peu attendu à la

démonstration si flatteuse dont il se voyait l'objet dans son propre pays. Néanmoins, à chaque visite qu'il reçut d'anciennes connaissances, il criait à son vieux Philippe d'apporter ses décorations, et il les montrait avec un plaisir qui avait quelque chose de naïf et même d'enfantin.

Mais il ne revit plus Neuveville, où son quatrième frère, Charles, mourait à 79 ans, le 26 novembre 1853, comme chef de bataillon retraité du service de France, et sans laisser d'enfants d'une demoiselle Sandoz-Gendre, devenue veuve Jallas.

Le 14 août suivant, le choléra emportait à Maddaloni son neveu John. En revanche, il avait en octobre 1856 la consolation de voir à Naples, pendant quelques semaines, M. Guillaume Gross, seul petit-fils de son frère Frédéric, qui est dans le commerce à Hambourg et marié à la fille du conseiller Plener, de Hanovre.

Dans les dernières années de sa vie, le général vécut dans un cercle de relations assez restreint. Elles se composaient principalement de M. Schumacher, devenu officier supérieur et officier d'ordonnance du roi, d'un ancien commissaire ordonnateur de l'armée, et de M. Friol, Français, qui était employé au Trésor et qu'il connaissait depuis 40 ans. Puis, tant que sa santé lui permit de sortir régulièrement, il fréquenta la maison Meuricoffre et surtout ses bureaux.

Grâce à un genre de vie extrêmement réglé, il eut une vieillesse longtemps robuste. Il sortait beaucoup à pied. Les infirmités augmentant, il se retira de plus en plus. Une fois par an, le jour anniversaire de sa naissance, il donnait à dîner au petit groupe de ses intimes. Bien qu'il parlât peu politique, il lisait beaucoup les journaux, surtout les allemands. Son dernier logement a été au n° 13 du vico Carminiello à Toledo.

Cependant, le 13 novembre 1857, une immense douleur lui était réservée, celle de fermer les yeux à son vieux Philippe, au bout de trois mois d'une maladie dans les organes de la digestion. Pendant les cinq dernières semaines, le malheureux n'avait plus vécu que de lait et de breuvages rafraîchissants, et dans les derniers huit jours, ses souffrances avaient été si

atroces, que son vieux maître avait lui-même cru devoir demander à Dieu sa délivrance. Il s'attendait si peu à lui survivre, qu'il lui avait assuré par testament la jouissance de sa modeste fortune, tout en lui disant souvent qu'ils se suivraient de bien près dans l'autre monde.

Le général attendit dès lors tranquillement sa propre fin. Il la désira même, tant cette perte l'avait abattu et affecté. A cette époque, il avait d'ailleurs des inquiétudes au sujet de son frère Emmanuel, le seul qui lui restât encore. Elles étaient loin d'être imaginaires, car celui-ci mourait déjà le 17 décembre à Hanau, où il vivait d'une pension, après avoir desservi pendant 42 ans la paroisse wallonne de cette ville. Il avait atteint le même âge que son frère Charles, et ne laissa pas non plus de descendance de sa femme, née Spiker, du duché de Nassau.

Seul de sa famille, le général était resté garçon. Cette succession de pertes, toutes plus sensibles les unes que les autres, dut rendre d'autant plus pénible l'isolement dans lequel il était appelé à passer le reste de ses vieux jours. Il était pourtant loin d'être au bout de ses peines. En effet, il vit encore les premiers symptômes de la nouvelle révolution, qui allait envoyer en exil la troisième dynastie qu'il avait servie. Il fut témoin des scènes navrantes et à jamais déplorables qui précédèrent en 1859 le licenciement des troupes suisses de Naples, au moment où l'Autriche perdait la Lombardie et où l'Italie commençait l'œuvre de son unification politique. Il apprit encore la honteuse capitulation par laquelle le lieutenant-général Lanza, seul brigadier de la même promotion que lui, sacrifiait une nouvelle armée napolitaine, rendait Garibaldi maître de Palerme et enveloppait bien malgré lui, sans doute, dans ce désastre le général Fergola, qui commandait alors à son tour le fort de Castellamare. Le peuple, enivré d'un triomphe facile, commença à démolir ce fort. Mais le libérateur eut le bon sens de faire suspendre cette opération, dans l'intérêt même de la ville et de sa défense. Le gouvernement italien, qui allait, au nom de l'indépendance et de

l'unité italienne, enlever à la Sicile tout ce qu'elle avait rêvé d'autonomie depuis 1816, se garda bien de reprendre cette démolition si absurde. Mais le général Gross n'eut pas la douleur de voir le successeur de Ferdinand II acculé à son ancien rocher de Gaëte, dont il devait sortir en se couvrant de gloire.

Effectivement une indisposition, qui le tourmentait depuis plusieurs mois, avait pris un caractère alarmant, bien qu'on entourât de tous les soins possibles ce vieillard de 81 ans. M. Rémy, de Berlin, le pasteur allemand de la communauté protestante, le visita plusieurs fois dans sa maladie. Enfin, le 7 juillet 1860, à 4 heures du matin, il s'éteignait doucement et sans souffrances. La terre possédait un honnête homme de moins.

Il fut enseveli le lendemain soir à 6 heures, sans honneurs militaires, comme il l'avait expressément voulu, et d'une manière simple mais convenable. M. Oscar Meuricoffre, agent général de la Confédération suisse, les membres de sa famille et quelques amis particuliers du défunt assistèrent seuls à cette triste cérémonie. Le général Gross repose au cimetière protestant en dehors de la porte de Capoue. Son tombeau, situé vers le milieu de l'avenue principale et sur la droite, consiste, selon les dispositions des héritiers, en une large dalle de marbre encadrée dans un soubassement de basalte et revêtue d'une inscription également simple. Le vieux brave, qui avait passé presque toute sa vie sur la terre étrangère, n'était pas destiné à y dormir le long sommeil, seul au milieu d'étrangers. Non loin de lui, sont d'autres tombes suisses, celles entr'autres des officiers bernois, personnellement connus de lui et tombés en aidant à sauver le trône déjà menacé le 15 mai 1848.

Le défunt a laissé par testament sa petite fortune à sa nièce, la seule fille vivante de son frère Salomon et bien mariée à M. Osborne à Londres ; à son neveu Charles qui habite Leer et dont nous avons parlé, et à Guillaume, neveu de ce dernier. Il a fait en outre quelques petits legs d'affection et de bienfaisance. Il reste de sa famille un autre fils de Salomon, Frédéric, qui est auditeur du fisc à Kilmarnok en Ecosse et a épousé une

Canadienne, dont il n'a pas d'enfants jusqu'ici, puis cinq neveux à la mode de Bretagne, dont trois à Neuveville et deux à Berne, qui sont MM. Louis et Victor Gross, l'un, docteur en médecine, l'autre, pasteur.

Tel a été l'homme, que nous avons vu et personnellement connu. Telle a été sa vie, l'objet de ce travail imparfait mais consciencieux. Il s'agissait de préserver de l'oubli la mémoire d'un brave. Pussions-nous atteindre notre but, à une époque où les souvenirs historiques même les plus glorieux pâlissent de plus en plus devant les intérêts matériels.

Journal de la défense du fort de Castellamare à Palerme.*

Traduit de l'italien.

Le 12 janvier 1848.

Après plus d'un mois d'incertitude sur la tranquillité publique, des événements ont eu lieu vers une heure après midi dans cette capitale. Accompagnés de différents faits d'armes, ils ne me sont pas encore connus dans leurs détails. Seulement des coups d'armes à feu se sont jusqu'à présent fait entendre à plusieurs reprises.

Pour ce qui regarde le castel, je puis dire que les grenadiers de la garde royale, qu'on avait envoyés pour la seconde fois chercher le charbon et l'huile destinés aux corps-de-garde, sont revenus les mains vides, le fournisseur n'ayant pas osé ouvrir son magasin. Au bout de deux heures environ, et la tranquillité ne semblant pas troublée, ils

* Les parenthèses sont du traducteur.

furent renvoyés pour le même objet. A peu près une demi-heure après leur sortie du castel, ils y sont rentrés, au nombre d'un caporal et de 6 hommes. En débouchant dans la rue Bucceria, ils ont été attaqués par des paysans munis d'armes à feu. N'ayant que leurs sabres, ils en ont fait usage, et hors d'état de résister au nombre des révoltés, ils ont pris la fuite. Deux d'entre eux ont été désarmés pour n'avoir pu s'échapper des mains des paysans; un autre a été atteint à la tête d'une pierre lancée des fenêtres; un dernier, enfin, a reçu à la cuisse gauche une blessure produite par une arme pointue, blessure de peu de gravité. En attendant, on a laissé autant que possible reposer la moitié de la troupe.

Nuit du 12 au 13.

Des coups de fusil, tirés par les sentinelles vers 4 heures du matin, ont causé une fausse alerte.

Le 13.

Dans la journée, on a lancé environ 18 bombes, sur la demande du commissaire de police attaqué par une foule innombrable de peuple, qui s'était emparée déjà du commissariat des Tribunaux, d'où elle fait feu contre la garde des Finances. Il m'a prié en même temps de dissiper avec mes mortiers et mes canons les gens attroupés sur la place de la Marine et sous la Porte Doganella. Je crois que ce feu a produit son effet. Il a continué à de longs intervalles jusqu'à la nuit. A 5 heures $1/4$, le colonel Nagle, du 2^e de ligne, se trouvant sur le glacis avec deux compagnies (il y en avait trois), a demandé à entrer dans le fort pour prendre position derrière le mur à la Carnot, préférant passer la nuit au bivouac plutôt que se retirer au quartier de Santa Zita. Vers 5 heures $3/4$, un officier de ce régiment s'est présenté avec un chariot portant 9 hommes blessés à la défense des Finances.

Nuit du 13.

On est alarmé deux fois. 1^o à 7 heures $3/4$, beaucoup de coups de fusil partent des fenêtres en face du castel et des rues qui débouchent sur lui, circonstance qui m'oblige de faire ouvrir la fusillade des remparts et du mur à la Carnot, afin de répondre au feu ennemi et de lui imposer silence. Dans cette action, le 2^e de ligne a 3 morts et 3 blessés; 2^o à 1 heure $1/4$ du matin, on entend de toutes parts de la fusillade,

le son du tocsin, des cris, d'autres signaux de ralliement, de vigoureuses attaques contre les Finances. Je continue donc le feu des mortiers pour balayer la place de la Marine. Ces attaques, souvent répétées, me forcent d'y avoir recours continuellement et par intervalle, ainsi qu'au feu de pièces de calibre différent, d'autant plus que des attaques semblables et des détonations d'artillerie retentissaient du côté du Palais-Royal.

Le 14.

Vers 7 heures 1/4 du matin, nouvelle alerte et plusieurs attaques dirigées contre les Finances et soutenues par de l'artillerie. Vers midi, ce palais demande du secours. J'envoie la compagnie de grenadiers du 2^e de ligne. Le soir, par un ordre du général Vial expédié par le général del Giudice, j'y expédie pour plusieurs jours de munitions de guerre et de bouche, opération qui réussit sous l'escorte d'un détachement de la garde royale. Vers 7 heures du soir, un officier envoyé par le général Nicoletti m'apporte l'ordre du roi portant que le castel doit faire tout son possible pour maintenir sa communication avec les Finances et veiller à leur conservation, en me rendant responsable de ne rien négliger pour sauver cet édifice, où la Couronne a déposé plusieurs millions.

Nuit du 14.

Tranquille.

Le 15.

Vers 9 heures du matin, j'entends plusieurs coups de canon et une fusillade du côté du Palais-Royal et des Finances. Ils me mettent dans le cas de faire usage des bombes pour éloigner de la place de la Marine la populace qui la couvre et pour faire taire le feu ennemi, qui cesse d'heure en heure et recommence jusque vers 2 heures. A 8 heures du matin, j'avais reçu de S. E. (Majo) l'ordre de lancer toutes les cinq minutes des bombes sur différents points de la ville, à l'exception des deux rues de Butera et de Macqueda, au signal d'un drapeau hissé sur le Palais-Royal. — A 3 heures, une chaloupe du vapeur anglais à l'ancre dans la rade s'approche de la batterie de mer. Un officier de marine demande à entrer pour me remettre un paquet de lettres de la part du commodore. Le commandant du vapeur a remis à ce dernier des lettres signées par plusieurs consuls qui demandent à être garantis des bombes par leurs drapeaux, ce à quoi les officiers d'artillerie ont

déjà pourvu quand ils les ont aperçus. Le commodore demande en outre la suspension du bombardement, afin de recueillir les sujets anglais à bord. Je réponds ne pouvoir le faire sans un ordre de S. E. Par cet officier, j'envoie au commodore anglais une lettre écrite depuis le matin, pour le prier de mettre son vaisseau hors de la portée du canon, afin de prévenir des accidents, au cas où le fort serait attaqué par mer.

A dater de cette heure, il faut envoyer à plusieurs reprises des boulets de 24 pour battre le couvent le plus voisin de l'église de la Catena, où les révoltés allaient puiser leurs munitions. Ils attaquent ensuite les Finances en redoublant d'entrain et en renforçant leur feu de mousqueterie de celui de deux pièces qui étaient placées dans une cour fermée par un portail de fer. Je redouble mon tir pour balayer la place de la Marine et faire taire l'artillerie rebelle.

A 4 heures, je reçois un exprès du commandant des trois compagnies de la Banque. Il est très incommodé par les deux pièces, qui ont brisé la grille de l'entrée principale et presque démoli la porte. Je rassemble alors les deux tiers de mes troupes (2 compagnies), qui se rendent immédiatement, avec deux pièces de montagne et sous les ordres du major Milon, au secours de ce poste. Aussitôt après, j'en fais prévenir le général del Giudice aux Quattro-Venti, en le priant de m'expédier deux compagnies de sa brigade pour garnir mes meurtrières en cas d'alarme.

A 4 heures 3/4, une flottille napolitaine jette l'ancre dans la rade.

A 6 heures 1/4, l'officier envoyé aux Quattro-Venti en revient avec deux compagnies du 9^e de ligne.

Ensuite le commandant des Finances demande d'une manière très pressante des munitions et des vivres, ainsi que des matériaux pour barricader la porte principale démolie par le canon. A défaut de lattes, j'envoie une quantité de grenades afin de tirer à mitraille contre le local occupé par les canons des rebelles et de défendre la porte. Ce convoi, escorté par un piquet de grenadiers de la garde et un autre du 2^e de ligne, essuie une légère fusillade en débouchant sous la Porte Carbone, parvient à destination et rentre peu après.

Une heure après, on introduit dans le fort le consul suisse (Hirzel), accompagné d'un officier suisse (L^t Edouard Vonderweid, de l'état-major), avec un ordre de S. E., portant de ne pas reprendre le bombardement, qui a cessé déjà deux heures auparavant, depuis la dispa-

rition du drapeau du Palais-Royal. 6 blessés arrivent de la Banque.

En se portant au secours des Finances, le major Milon a rencontré une vigoureuse résistance à partir de la Porte Carbone et eu 3 morts et 5 ou 6 blessés sur ce point, sur un autre et sous la porte cochère occupée par l'artillerie ennemie. La bravoure de Milon pouvait seule venir à bout de cette entreprise. Les canons n'ont pu être pris, étant établis sous une porte cochère à deux issues fortement barricadées, et grâce aux efforts des artilleurs et à l'aide d'autres instruments, ils ont eu le temps de se retirer par derrière.

Nuit du 15.

Tranquillité parfaite.

Le 16.

A la pointe du jour, la batterie San Pasquale tire 21 coups de canon pour célébrer l'anniversaire de la naissance du prince héréditaire. Ensuite, légère fusillade du côté de la Banque, mais sa garnison la réduit au silence.

A 7 heures, j'envoie par un officier et 12 hommes du 2^e de ligne un paquet de lettres au général del Giudice, dont une pour le général Vial. J'y exposais la nécessité d'évacuer les blessés et les nombreuses familles de ma garnison sur les vaisseaux royaux, pour économiser les distributions, et je faisais la relation de la sortie d'hier.

A 10 heures, l'officier revient des Quattro-Venti avec un ordre du comte d'Aquila et du général de Sauget, commandant les troupes réunies à Palerme. Je dois continuer mes opérations relativement à la Banque, nourrir les familles et recueillir chaque blessé.

Vers une heure et quart, forte canonnade et fusillade en avant du quartier-général des Quattro-Venti pour ouvrir les communications avec San Giacomo. Je n'ai pas aidé, étant incertain du point d'attaque, et parce qu'à part quelques coups de fusil, les Finances étaient tranquilles. J'ai hésité à m'escarmoucher inutilement.

A 4 heures $\frac{3}{4}$, salve, et peu après un détachement de grenadiers de la garde et de chasseurs du 2^e de ligne escorte aux Finances un convoi de vivres, consistant en rations de vin et de biscuit. Il rentre au bout d'une demi-heure avec 2 morts sur la charrette. A cette occasion, le commandant de la gendarmerie demande par écrit des vivres et des pierres à feu. (L'armée napolitaine n'avait pas encore de fusils à percussion et encore moins rayés.)

Nuit du 16.

Tranquille jusqu'à 11 heures 1/4, où une fausse alerte est occasionnée par des coups de fusil et des personnes désarmées qui s'approchent du castel. On prend les armes, on garnit les batteries, et au bout d'une heure tout est en ordre.

Le 17.

Vers 11 heures 1/2, un détachement du 2^e de ligne, avec un officier, sort pour prendre le fourgon (du régiment) à Santa Zita et faciliter ainsi le transport des vivres et des munitions à la Banque. En arrivant, il est attaqué par des forces supérieures, et les rebelles s'emparent du fourgon sans le mulet. L'officier du poste de Santa Zita fait battre la générale; un détachement sort du quartier et y rentre après avoir dispersé les assaillants par quelques coups de fusil.

A midi, le poste de Santa Zita est attaqué du côté de la porte de l'Olivella. L'officier, qui le commandait, abandonne ce quartier pour se retirer dans le fort.

A 4 heures, j'entends de nombreux coups de fusil dans la direction des Finances et de Santa Zita, et, observant que des balles d'une grosseur démesurée tombaient sur les batteries et la place du Castel, je fais lancer 4 bombes et tirer quelques coups de canon, si bien qu'au bout d'une demi-heure tout est rentré dans l'ordre.

Après 5 heures, un incendie se déclare dans la direction de notre tir. Il a été causé par les bombes.

Vers 5 heures 1/2, on expédie deux charrettes à main avec 14 sacs de biscuit, un petit baril de pierres à feu, un affût de montagne pour remplacer celui endommagé aux Finances, 2 barils 1/2 environ de vin, du fromage, de l'huile. Elles reviennent en rapportant un officier de gendarmerie blessé à la cuisse.

Nuit du 17.

Tranquillité parfaite.

Le 18.

A 9 heures, un détachement, sorti pour escorter une dépêche aux Quattro-Venti, rentre avec une génisse et trois moutons.

A 3 heures 1/2, le trompette des Finances donne le signal d'attention, et comme on croit entendre la fusillade dans la rue Cosciari,

puisqu'il sonne « à gauche » pour qu'on dirige le canon de ce côté, on tire en conséquence et l'ordre se rétablit.

Nuit du 18.

Vers 8 heures 1/2, les factionnaires du mur à la Carnot donnent l'alarme pour avoir essuyé des coups de fusil. On garnit les batteries, puis tranquillité parfaite.

Le 19.

A 5 heures 1/2, détachement avec des vivres aux Finances et à la gendarmerie.

A 3 heures 1/2 et au bruit de coups de fusil dirigés contre les Finances, on tire deux coups de canon et tout cesse.

Nuit du 19.

A 11 heures, détachement de vivres pour les Finances. Il revient avec 2 blessés.

Silence.

Le 20.

Rien jusqu'à 11 heures, sauf quelques signaux d'attention donnés par les Finances. A cette heure, je convoque un conseil de défense, à propos de nouvelles alarmantes répandues par mille bruits plus ridicules l'un que l'autre, entre autres au sujet d'une mine, qui, établie sous Piédigrotta, ne pouvait aboutir que sous la batterie San Pasquale. La chose me paraissait facile sous le rapport de l'embouchure, qui était couverte par les souterrains d'une église. Il faut observer cependant que, devant traverser un fossé qui, large de plus de 30 toises, ne s'élève pas à plus de 7 palmes au-dessus du niveau de la mer, elle doit nécessairement en rencontrer l'eau. La galerie, dont il s'agit, ne pouvait être pratiquée dans un terrain humide, ce qui paraît certain à l'inspection de la surface du front du fossé. Ces opérations ont été reconnues par moi et par le lieutenant R., et vues également par tous les membres du conseil de défense.

A 11 heures, j'envoie aux Quattro-Venti un détachement recevoir les mulets demandés au général de Sauget et deux officiers chargés de représenter la position du fort et d'obtenir un renfort de troupes, chose urgente, vu que la communication avec les Finances peut être interrompue en moins de rien.

Vers 3 heures, le major Simeone vient me faire rapport que la Porte Carbone est fermée et qu'il s'y élève une barricade ; c'était le seul passage qui permit de correspondre avec les Finances. Je lui ordonne de faire feu avec une pièce de 36 établie sur la batterie de la Sanità, ce qui me cause un grand dépit à cause du peu de justesse du tir et du zèle malentendu d'un officier d'une arme scientifique. Après le troisième coup, un détachement des Finances se présente pour apprendre l'objet de ma canonnade, m'assurant que la Porte Carbone est praticable comme avant.

Vers 4 heures 1/2, nous sommes alarmés, parce que d'une maison et de plusieurs petites ruelles, on s'amuse à tirer des coups de fusil contre le front de terre. Je les régale de deux coups de canon.

Le soir, on entend dans un quartier lointain, peut-être vers le Palais-Royal, une vive fusillade accompagnée de canon.

Nuit du 20.

Vers minuit, fausse alerte occasionnée par quelques coups de fusil. La réserve monte sur les batteries et y passe la nuit. A la même heure, j'expédie un détachement aux Finances avec deux ou trois jours de vivres.

Le 21.

Le matin, son du tocsin et coups de fusil dans l'intérieur de la ville.

Vers 9 heures 1/2, j'envoie avec le détachement aux Quattro-Venti l'ex-capitaine Prichard, qui est fou, ce qui ne contribue pas peu à la tranquillité du fort. Embarquement de 22 blessés. Au retour du détachement, on décharge une chaloupe et une barque de barils pleins de cartouches à balle confectionnées et de trois grandes caisses de médicaments destinés à l'hôpital (militaire) de San Francesco Saverio.

Vers 3 heures, c'est le tour d'autres barques chargées de vivres, opération interrompue par la nuit.

Nuit du 21.

Vers 7 heures 1/4, un détachement des Finances demande du bois pour se réchauffer par le grand froid ; il n'en avait plus depuis neuf jours. J'en expédie cinq quintaux, puis 12 carafes d'eau-de-vie, un affût de montagne et de la corde à mèche. De 8 heures 1/4 à 10 heures 1/4, on entend plusieurs coups de fusil du côté de la rue Cosciari,

le long de Garaffello, puis un silence parfait, sauf par intervalles le son du tocsin.

A 1 heure $3/4$, alarme causée par un coup de canon tiré sur mer et suivi d'un silence parfait. Au bout d'une heure, la troupe rentre, trempée par une pluie continue.

Le 22.

A 1 heure $1/2$ après midi, un détachement apporte des Finances un sergent d'artillerie blessé. A peine est-il entré, qu'une grêle de balles venant des ruelles me fait tirer 2 ou trois coups de canon auxquels succède un calme parfait.

Nuit du 22.

Vers 7 heures $1/4$, expédié aux Finances pour deux ou trois jours de vivres et du bois à brûler.

Vers 8 heures $3/4$, une attaque des Finances, annoncée par le signal « d'attention » convenu et par la générale sonnée par ce poste à pas redoublés, me fait tirer 4 à 5 coups de canon dans la direction du voisinage de cet édifice, et lancer une bombe sur la place de la Marine ; puis tranquillité parfaite.

Le 23.

Calme interrompu par quelques coups de fusil du côté des Finances, du Garaffello et de la rue Cosciari. Puis tranquillité. On entend la messe.

Vers 4 heures après midi, un détachement des Finances demande des munitions pour l'artillerie et des pierres à feu. Le transport des premières est renvoyé à demain, parce qu'il est dangereux d'ouvrir le laboratoire. L'officier du détachement me fait rapport de la part du major Milon qu'il y a des rassemblements sur plusieurs points de la ville, qu'on désire faire une tentative contre les Finances et le Castel. On prend toutes les mesures, on triple la force de toutes les batteries, et l'on a soin de ménager la troupe en conservant seulement une réserve prête à renforcer chaque point menacé.

Nuit du 23.

Envoyé des vivres à la Banque et au quartier de gendarmerie. Tranquillité parfaite.

Le 24.

On tire des coups de fusil par intervalle et isolément sur plusieurs points de la ville. La garnison du fort garde les batteries et souffre de la pluie.

Nuit du 24.

Envoyé un détachement aux Finances avec des vivres et cent coups pour les deux pièces de montagne. Il revient avec un blessé.

Le 25.

Vers 9 heures, j'expédie le détachement ordinaire aux Quattro-Venti avec la corvée pour la subsistance des familles d'officiers. Au Borgo, deux artilleurs s'éloignent du premier sans permission; ils sont arrêtés par les paysans et emmenés.

Vers 9 heures 1/2, plusieurs coups de canon et de fusil retentissent et cessent à 2 heures.

A 3 heures, barque de correspondance. Vers 3 heures 1/2, autre barque. Un feu de mousqueterie commence du côté des Finances et gagne en vivacité. En même temps, on entend sonner le rappel, et une demi-heure après la générale plusieurs fois répétée, signal convenu pour envoyer immédiatement du secours à ce poste. J'envoie R. au général de Sauget, je répète le signal, et pour soutenir les Finances et les gendarmes, je dirige sur divers points 8 coups de canon et 3-4 bombes. Vers 5 heures 1/2, arrive à la grille de l'avancée le major Ritucci (lieutenant-général, gouverneur de Gaëte pendant le dernier siège) du 2^e chasseurs (avec 4 compagnies) pour renforcer les Finances, où je le fais conduire par un officier.

Nuit du 25.

Environ une demi-heure après, un petit détachement de chasseurs se présente à l'avancée avec le major Ritucci blessé. Ces soldats assurent que le bataillon est entré dans les Finances en chargeant à la bayonnette. Je profite de cette occasion pour y envoyer des vivres et du bois.

Vers 7 3/4 heures, on entend par intervalle des coups de feu du côté des Finances, et à la même heure le lieutenant del Re, aide-de-camp du général de Sauget, arrive en bateau pour savoir ce qui s'est passé.

Vers 8 heures 1/4, l'enseigne P. arrive avec un détachement provenant des Finances. Il est porteur de deux lettres, l'une adressée au général de Sauget, l'autre à moi, pour nous rappeler le fâcheux état des communications de ce poste et pour nous annoncer l'incendie du quartier de la gendarmerie, laquelle, attaquée de toutes parts et ne pouvant en même temps se garantir des flammes qui la menaçaient, ni les éteindre, s'est repliée sur les Finances. Je remets à cet officier les deux chars de vivres et deux bombes, parce qu'il m'a annoncé verbalement le projet de faire sauter les murs du poste de police, sur la place de la Marine. Maître de ce point, les révoltés entretiennent jour et nuit un feu continu contre la Banque. Je renvoie P. et del Re, ce dernier avec la lettre du major Milon et une autre de moi, contenant différents détails sur ma position pénible, qui ne me permet que, par un miracle incroyable, de maintenir toujours ma communication avec les Finances. Les révoltés auraient pu se rendre maîtres de cet édifice dès le premier jour, s'ils avaient mieux su s'y prendre.

Vers 9 heures 3/4, on entend plusieurs coups de fusil vers le quartier de la gendarmerie et les Finances. Une frégate à vapeur napolitaine leur répond par trois coups de canon tirés dans une demi-heure à peu près. On n'entend pas éclater les deux bombes que le major Milon devait lancer sur le commissariat de police.

Vers 10 heures 3/4, un détachement du 2^e chasseurs apporte un mort et deux blessés.

Le 26.

A 8 heures, une affaire est fortement engagée aux Finances. La fusillade, le bruit du canon et les signaux de détresse répétés me font tirer quelques coups avec les deux seules pièces qui battent ce point. L'appel de secours se redoublant et indiquant « feu à droite et à gauche, » et les instances réitérées des officiers d'artillerie, me font lancer deux bombes, sur quoi le feu cesse.

La communication étant interrompue et dangereuse, j'envoie R. en bateau au général de Sauget. Il me rapporte une lettre de S. E., qui m'apprend sa retraite du Palais Royal aux Quattro-Venti et se plaint des dommages causés par le bombardement. Je lui expédie une réponse analogue, en lui rappelant les ordres donnés par lui.

Plus tard, j'envoie de nouveau par mer les réclamations reçues des consulats américain et anglais, tendant à obtenir le transport libre des

marchandises déposées par leurs nationaux à la Sanità et leur passage libre sur les barques qui porteraient le pavillon respectif, ce à quoi je me suis refusé, il y a 36 heures, en répondant aux consuls que je n'étais pas autorisé à ce trafic, tout en les assurant que je ne manquerais pas d'en faire rapport à S. E. Mais ils m'ont adressé de nouvelles protestations et représentations, et alors j'ai fait part de leur correspondance.

Plus tard, le lieutenant C., du 2^e de ligne, se présente avec un rapport du major Milon, qui accompagne une lettre originale du Comité de Palerme, contenant la proposition de rendre la Banque à l'exemple du Palais. Je l'envoie au quartier-général et j'apprends par le retour du porteur que le commodore anglais a été chargé d'une négociation. Je communique de mon chef cette nouvelle au Comité, en faisant entrer C. comme parlementaire dans la ville. Le Comité consent à suspendre les hostilités pour attendre le commodore, mais comme celui-ci ne se montre pas pour traiter, une fusillade recommence dans la ville et annonce que la Banque est investie; la batterie San Pasquale tire alors deux coups de canon contre ma volonté. Je fais cesser le feu et rétablir l'ordre et la tranquillité pour plus d'une heure.

Nuit du 26.

Vers 5 heures 3/4, on entend une vive fusillade accompagnée de coups de canon sans l'appel de secours. Un silence parfait y succède. A 7 heures 3/4 environ, R. m'informe officiellement que les Finances ont cédé. Par prudence, je tiens le fort fermé jusqu'à l'aube. La nuit entière se passe tranquillement, sauf une fausse alerte occasionnée par des vapeurs et des barques venus dans la direction de la Sanità.

Le 27.

A la pointe du jour, j'expédie un parlementaire pour porter à Milon l'ordre de se rendre. Il revient de suite avec la fâcheuse nouvelle que lors de la dernière fusillade de la veille, les Finances ont été prises, la troupe faite prisonnière; il me rend l'ordre officiel. Matinée tranquille. J'envoie R. au quartier-général par mer, avec une lettre exposant la position du fort et demandant l'embarquement des familles. A son retour, il m'avertit que deux barques le suivaient avec le lieutenant d'artillerie G., chargé de me demander différents objets, un

canon, trois affûts de montagne, des munitions, etc., et m'amenant deux compagnies de chasseurs pour renforcer le fort sur ma demande. Les munitions et les objets en question sont embarqués sur une des barques et accompagnés par G. Cela expédié, on commence à embarquer plusieurs familles en deux expéditions. L'état d'agitation de la mer et la pluie battante ne permettant pas un second convoi, on suspend l'opération.

Vers 4 heures 1/4, on entend un grand feu de mousqueterie et une attaque au Borgo, proprement vers l'église de Santa Lucia, puis une fusillade vigoureuse partant de la Porte San Giorgio et des maisons situées en face des fortifications. Je fais tirer deux coups de canon depuis la batterie Catena contre l'endroit où l'on voit un grand feu de mousqueterie, trois contre la Porte San Giorgio et un autre contre la Porte Doganella. Je fais taire la fusillade venant de ce côté, et à la nuit tombante, je cesse entièrement le feu. Par les barques, qui m'amènent les chasseurs du quartier-général, on m'expédie deux bœufs.

Vers 2 heures 1/4 et 4 heures 1/4, le comité m'envoie un parlementaire pour demander la mise en liberté des détenus politiques qui se trouvent dans le Castel. Je réponds que cela outrepassé mes pouvoirs et j'envoie la lettre au quartier-général.

Nuit du 27.

Combat continuel aux Quattro-Venti jusqu'à 5 heures 3/4, puis une fusillade qui se ralentit, et à laquelle succède un silence. On voit les feux allumés aux Quattro-Venti et un grand embrasement sur la batterie du Môle, qu'on dit provenir d'affûts. Vers 10 heures 1/4, R. revient porteur de la réponse de S. E. relativement aux détenus, qu'elle se réserve de remettre en liberté en les échangeant contre les familles des militaires; lui-même m'avertit que les troupes abandonneront leurs positions, que les vapeurs partiront et que je resterai réduit à ma seule défense. Trouvant insuffisantes les dispositions de l'échange, je fais retourner R. en le priant instamment de représenter à S. E., qui se trouvait déjà embarquée sur un vapeur, l'injustice qu'il y a à exclure les combattants prisonniers, qui ont plus de droit à être échangés que les familles. Alors S. E. change la condition; elle m'envoie un écrit revêtu de sa signature et portant que je pourrai procéder à l'échange des militaires et des familles qui ont été pris.

A 2 heures 1/4, alerte, immenses clameurs, rassemblement populaire provenant du Borgo, criant : *Vive sainte Rosalie !* et entrant en ville par la Porte San Giorgio. Je n'en prends pas note, parce qu'on ne m'attaque pas, et je dois supposer que ces gens n'étaient pas armés, parce que je n'entends pas un coup de fusil.

Le 28.

A la pointe du jour, j'envoie un caporal du 2^e de ligne avec un drapeau parlementaire et la copie de la réponse de S. E. concernant les détenus.

Plus tard, on tire deux coups de canon contre les ruelles qui débouchent en face du Castel, pour faire cesser des coups de fusil qui en provenaient.

En revenant et en descendant du Palais du Comité, le parlementaire est obligé par le peuple d'accepter un drapeau tricolore. Menacé d'une centaine de stylets, il le prend, mais en arrivant dans le voisinage du Castel, il a la précaution de le cacher sous sa capote. On lui a également signifié que si jusqu'au coucher du soleil, il ne flottait pas sur le fort, lui le paierait de sa vie, partout où il se trouverait. Il me prend à part, me dévoile tout et je fais brûler le drapeau en secret. Il m'apporte aussi la nouvelle que quelqu'un cherche à se défaire de ma personne par séduction, et l'on me dit qu'un des séducteurs pourrait être le caporal Minutolo, de la garde royale, un mauvais sujet. Je le fais surveiller.

Vers midi et demi, le commodore anglais se présente pour se plaindre de ce que le sifflement des balles interrompt ses communications avec la Sanità. Je lui fais observer que depuis plusieurs jours, on n'a pas tiré un coup de fusil depuis le fort, mais que les balles partent par intervalle des fenêtres les plus élevées et des terrasses, passent par dessus le Castel et, provenant de tromblons et d'armes à longue portée, atteignent à une assez grande distance en mer. Il s'en convainc lui-même. Le commodore me demande en outre de ne pas me servir de bombes dans ma défense. Prêt à y consentir, je consulte quelques membres du conseil ; ils observent avec raison que cela reviendrait au même qu'à annuler la force de la défense et à encourager les attaques que l'ennemi pourrait projeter contre le Castel. Je me détermine cependant à n'en faire usage que dans les cas extrêmes. En faisant ces

prétentions, le commodore a pour but de faire débarquer les familles anglaises domiciliées ici.

Vers 3 heures 1/4, des coups de fusil partent des habitations en face du fort, ce dont je ne prends pas note. Mais plus tard, ayant appris du lieutenant-colonel Fergola et du major Simeone, de l'artillerie, qu'on élevait des batteries dans les rues situées vis-à-vis des bastions et à la Porte San Giorgio, je fais tirer quelques coups de canon pour les démolir.

Nuit du 28.

La nuit survenue, on n'en parle plus, et nous sommes un peu tranquilles. Nonobstant un froid excessif, la vigilance ne se relâche pas sur les batteries garnies chacune de 50 hommes. Je fais reposer le reste de ses fatigues excessives et augmentées encore par les pluies continuelles. Elles ne nous ont, du reste, pas découragés.

Le 29.

A la pointe du jour, je réunis la petite réserve de la batterie de l'angle saillant de gauche à la plus grande, qui se trouve plus en arrière sous le Baraccone et pour plus de prudence, on en garnit les côtés à force de bras et de travail, et l'on commence à revêtir les plates-formes avec des sacs à terre, ouvrage qui occupe suffisamment les bras de la défense. Il est bien entendu que même dans cette partie, la provision de la réserve est très-faible, tous les ustensiles y sont rares. Après avoir fini d'en couvrir la toiture, le peu de ressources auquel on a pourvu et qu'on a accordé, m'oblige de m'en tenir là.

A 10 heures 1/2, se présente à l'avancée, un parlementaire expédié par le comité, pour me demander de ne pas me servir de bombes au cas où le Castel serait assailli, et de mettre en liberté les détenus politiques. Je donne à entendre que j'emploierai tous les moyens en mon pouvoir pour défendre le fort, jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Quant aux détenus politiques, je m'en réfère à ma lettre du 28, par laquelle j'ai communiqué au comité l'ordre de S. E., portant de les relâcher, lorsqu'il ferait partir pour Naples, tous les prisonniers et les familles en ôtage.

A 1 heure 1/2, le parlementaire revient avec une autre lettre contenant qu'on exige l'échange des détenus contre un nombre égal d'officiers à notre choix et qu'on embarquera pour Naples toutes les fa-

milles des militaires en otage. Je fais comprendre que mes pouvoirs ne vont pas jusque là et que je dois m'en tenir à l'ordre de S. E.

A 3 heures, forte fusillade, provenant en partie de l'angle de la maison des Enfants-Trouvés, et en partie des premières maisons du Borgo, Toutes les balles tombent dans le Castel. Je réponds par 6 coups de canon dans les deux directions. Le feu cesse. A la même heure environ, on transporte une pièce de 24 sur la batterie San-Pietro.

Nuit du 29.

Très-tranquille. Il est cependant à observer que les vapeurs en croisière se maintiennent à 8-10 milles de distance, abandonnant le Castel à lui-même, tandis qu'en se plaçant derrière lui et à peu de distance, ils seraient à l'abri de toute attaque, spécialement s'ils avaient eu la précaution de se mettre à côté du vaisseau anglais. De cette manière, j'aurais pu recevoir l'huile, que, sur mes demandes réitérées, le général de Sauget ne m'a envoyé qu'en quantité insuffisante, et communiquer avec la mer pour donner de mes nouvelles. Cette position me donne l'idée d'un projet vague, mais plausible et exécutable seulement de nuit. Je cherche à m'emparer d'une barque, qui se trouve sous Piédigrotta, je me procure des rames et d'autres instruments, afin de pouvoir appeler le vapeur, en me servant de soldats exercés au maniement de la rame. Cependant la chose ne peut avoir lieu cette nuit, à cause de la grosse mer.

Le 30.

Le matin, les détenus, enfermés dans deux locaux, sont réunis dans un seul, pour faire droit à leurs demandes réitérées, tout en facilitant leur surveillance et en économisant une lampe d'huile, car leurs trois chambres communiquent entre elles. Pour cela, on en a évacué une d'humide. Après cette opération, afin d'éviter un danger au Castel et à la ville, je fais évacuer le dépôt bourgeois des fabriques de poudre pour le mettre dans un lieu moins humide, sous la véritable poudrière, opération qui réussit parce que nous ne sommes pas attaqués en ce moment et parce que le sifflement des balles a entièrement cessé. Il s'y trouvait environ dix barils de poudre en pâte et d'autres à moitié vides; le transport étant dangereux, je les fais jeter à la mer.

Vers 1 heure, le vapeur napolitain, s'étant approché, fait des signaux en sonnait la trompette, en tirant des coups de fusil et en agi-

tant des mouchoirs blancs ; il se dirige de notre côté et s'arrête peu après à plus de deux portées de canon, sans faire attention que le vapeur anglais s'empresse généreusement de m'envoyer une chaloupe, malgré la marée écumante et dangereuse. Le commodore consent aussi à ce que je puisse lui expédier R. pour lui exposer notre position et demander en mon nom à être transporté sur le vapeur napolitain. Le commodore dit que cela rompt la neutralité ; il envoie cependant le géôlier en chef de l'arsenal qui s'est enfui pour ne pas être tué et qu'il a recueilli par pitié sur le vapeur de S. M. Le commodore m'offre en outre de transporter les familles et les enfants sur le vapeur napolitain et même à Naples, pour les sauver. On observe cependant avec le plus vif regret qu'à mes premiers signaux, le commodore signale au vapeur napolitain d'envoyer à terre sa chaloupe, dont il ne s'inquiéta nullement.

Aux environs de 4 heures 1/2, un parlementaire se présente avec une dépêche. Elle contenait le décret royal du 23, dont la teneur était la même que celle du 19. On le renvoie sans enveloppe et sans lettre d'accompagnement, comme il a été reçu.

Le commodore consent aussi à changer sa ligne de démarcation pour le trafic des marchandises et laisse libre la Garita, où l'ennemi établissait une batterie ; il se contente de tirer une ligne entre le Môle, les Quattro-Venti et la Porta-dei-Greci, en m'offrant la faculté de bombarder cette batterie pour la détruire.

Nuit du 30.

Entièrement tranquille, claire mais froide. Chaque batterie est gardée par 50 hommes.

Le 31.

Un artilleur, pris aux Finances, est accueilli à l'entrée du fort, avant qu'il fasse jour et introduit plus tard ; me défiant de lui, parce qu'il était habillé en bourgeois, je le mets en prison et le fais garder à vue sans le laisser parler avec personne.

A la même heure, on porte un mortier de 8 de la batterie San-Pietro à celle de la Catena pour servir à la destruction des ouvrages ennemis de la Sanità.

Vers 7 heures, on commence à canonner et à bombarder la Garita. On la détruit à force de bombes et de grenades. La batterie San Pietro

tire également 8 boulets tout au plus , pour détruire une batterie située sur les jardins d'un ancien bastion , où se trouve la maison des Sourds-Muets. Dans la batterie San Pasquale, on est obligé de remplacer, à force de bras, un affut brisé.

Vers 2 heures , vient la chaloupe du commodore, signalée par moi dans l'intention de communiquer avec un des vapeurs en vue et de le faire approcher, pour obtenir du secours, voyant que les préparatifs pour l'attaque du fort se sont beaucoup multipliés. Le commodore hèle la chaloupe du vapeur napolitain Roberto et la complaisance britannique ouvre cette communication.

A l'arrivée de cette chaloupe , j'expédie l'enseigne de gendarmerie Saluzzo, qui était blessé , la famille du capitaine d'artillerie del Rua , et une lettre par laquelle je faisais savoir au commandant du vapeur que les vivres réduits à demi-ration ne pouvaient suffire que pour douze jours encore et le priais de m'envoyer deux barils d'huile; cet article était réduit de moitié. La veille de la prise des Finances , j'en avais expédié deux carafes. Je demande s'il serait possible d'embarquer les familles et d'en diminuer la charge qui constitue plus de cent bouches inutiles ; un grand défaut de prévoyance leur avait donné l'ordre de se réfugier ici.

Nuit du 31.

Tranquillité parfaite.

Le 1^{er} février.

A la pointe du jour, la chaloupe du *Roberto* apporte deux barils d'huile et offre d'embarquer les familles, en me prévenant que les barques étant restées au Môle, cette opération ne peut avoir lieu qu'au moyen des chaloupes , ce qui me décide à ordonner aux familles de n'emporter pour le moment que deux ou trois malles et des matelas, en attendant une autre occasion.

Vers 3 heures 1/2 , le commodore m'expédie une lettre en particulier, demandant la liberté des détenus politiques. Il les prend sous sa protection, répond d'eux, cherche à s'en emparer avec ruse et astuce, s'engage enfin à les garder et à les restituer à la demande du gouvernement de S. M.

On continue toute la journée l'embarquement des familles , qui est terminé le soir.

Vers 5 heures, un parlementaire du Comité m'envoie une lettre par

laquelle le consul d'Autriche demande la liberté d'un détenu autrichien. Refusé.

Nuit du 1^{er}.

Parfaitement tranquille. Vers 5 heures 1/2, attroupement au dehors de la Porte San Giorgio ; on y échange des coups de fusil. On dit qu'un gendarme en a été la cause et la victime.

2 février.

Je suppose qu'on travaille à une batterie couverte, parce qu'on a eu le temps de fondre des boulets, des canons et des mortiers, à ce qu'on dit. Je n'ai pu trouver personne, qui, pour de l'argent, entrât dans la ville pour m'instruire de ce qui s'y passe.

A 1 heure, un officier, expédié par le commodore, me fait savoir que le vapeur anglais, à l'ancre dans le port, va en sortir ; qu'il se croit ainsi dégagé de sa parole, c'est-à-dire, que la ligne demandée par lui pour le commerce anglais et accordée par moi n'existe plus. Je lui fais observer que de sa part la neutralité a déjà été violée, du moment que sur les derrières du vaisseau *Vengeance*, de son commandement, on a reconstruit la batterie du Môle. Il croit effectivement me permettre de faire feu sur cette batterie. Je lui écris qu'il n'est pas admissible que derrière une ligne neutre, une puissance elle-même neutre permette la construction d'un ouvrage de défense quelconque, et je lui demande en conséquence de sommer le Comité de remettre la batterie dans son état primitif, en lui proposant d'envoyer, lui et moi, des officiers pour surveiller personnellement la stricte exécution de mes demandes. Je lui fais clairement savoir que ce n'est pas la construction d'une batterie occupée par de misérables (tristi) ennemis qui m'a amené à la faire démolir, mais que le devoir et le droit des gens m'imposent ces démonstrations.

Vers 2 heures 1/2, le mouvement d'une foule de gens à la Sanità me fait supposer qu'on travaille de nouveau à y établir une batterie. Le front, qui me fait face, n'étant pas assez à découvert, je me persuade que les travaux s'exécutent à l'intérieur du front de mer, pour couper ma communication avec nos vapeurs. Je me décide donc à répéter la canonnade sur ce point, en dirigeant les coups, soit contre les piliers, soit dans l'intérieur, pour détruire les voûtes (archi). Ces

coups, bien pointés, m'ont donné à croire que j'ai dérangé les gens, parce qu'ils sortent du local l'un après l'autre.

Nuit du 2.

Vers 5 heures 1/2, le commodore me répond en anglais qu'il a ses instructions strictes pour maintenir la neutralité, ce que j'ai ignoré jusqu'ici. Comme il est trop tard et fait nuit, la communication est interdite. Je réponds pour lui démontrer qu'à mon avis sa neutralité a été mise de côté pour les raisons indiquées, et qu'à la première occasion j'en ferai rapport à S. M.

Toute la nuit calme. Depuis trois heures avant le jour, une pluie diluvienne rend la garde des fossés fatigante et dangereuse.

Le 3.

Vers 10 heures, l'enseigne de vaisseau Carlo Florès apporte les décrets royaux du 23 et du 29, et me fait savoir que S. M. veut en faire part au peuple palermitain.

A 10 heures 1/2, j'envoie C. en parlementaire au Comité avec les décrets. En entrant dans la ville, il les communique au peuple, qui l'accompagne jusqu'au Comité avec des exclamations de joie. Le Comité lit les décrets, lui en donne le reçu et crie au peuple : Guerre ! guerre !

Vers une heure, le commodore se présente avec un officier anglais pour me demander d'une manière pressante la mise en liberté des détenus politiques, en me proposant de rendre 22 officiers à notre choix et toutes les familles de militaires qui se trouvent à Palerme. Je refuse, voulant un ordre supérieur ou l'échange de tous les prisonniers et des familles.

Le reste de la journée se passe dans une tranquillité parfaite.

Nuit du 3.

On fait la plus grande vigilance, toutes les batteries sont garnies, il pleut fortement. Nous étions convenus avec Florès que vers 4 heures 1/2, il reviendrait en chaloupe prendre connaissance de la résolution du Comité. Le temps s'étant mis à la tempête, il ne peut revenir.

Le 4.

La tempête continue. Aux environs d'une heure, une chaloupe du

commodore s'approche sans pouvoir aborder, mais me donne à entendre de ne pas faire feu lorsque des chaloupes portant pavillon anglais passent et prennent la direction de la Garita. Or, une chaloupe du vapeur napolitain *Sannita* vient précisément d'aborder à la Sanità sous pavillon parlementaire. Dix minutes se sont à peine écoulées, qu'une batterie de 3 à 4 pièces, placée le long de la maison des Enfants-Trouvés, se met à envoyer des boulets et des grenades contre les bastions et dans le fort. On entend en même temps la batterie du Môle et une chaloupe prendre part à l'attaque. Une vive fusillade, partant des Enfants-Trouvés et de l'entourage du fort jusqu'à l'angle de la Porte San Giorgio font écho à cette vigoureuse agression. Mais toutes les bouches à feu du Castel et la fusillade répondent bien vite et vivement, et nos boulets élargissent les embrasures de l'ennemi jusqu'alors masquées. Celui-ci ne lance pas moins de 30 à 40 grenades dans le fort, des fusées à la congève et des bombes, qui endommagent quelques parapets, piliers, baraques sur les batteries, et des toitures de bâtiments. Ce fait d'armes peut avoir duré environ 3 heures 1/2, et cette attaque nous a coûté 2 morts, dont un artilleur, 9 blessés, parmi lesquels le lieutenant Cristini, du 2^e de ligne, sans compter ceux qui, pour de légères contusions, ont été renvoyés à leur poste après leur pansement.

Peu après, on me prévient qu'il y a des parlementaires à l'avancée ; ce sont le commodore, le capitaine Buonopane de l'état-major, et l'enseigne de vaisseau Florès ; ils m'annoncent une trêve, que je respecte immédiatement. Le commodore veut me montrer une lettre du colonel Jauch, commandant l'escadre napolitaine, laquelle contient les conditions pour la cession du fort, selon les instructions du roi. Je reçois la même communication de la bouche du capitaine Buonopane. En même temps, le major Steiger me remet deux lettres, l'une de la main même de S. M. et analogue aux instructions verbales reçues de ce major et du capitaine Buonopane ; l'autre du ministre de la guerre et constatant que la lettre du roi est autographe.

Comme une des conditions de la cession est la restitution des détenus politiques et l'échange des militaires prisonniers et des familles, le commodore croit devoir solliciter la liberté des premiers, et il l'obtient en engageant sa parole d'honneur pour l'accomplissement du reste.

Nuit du 4.

Tranquillité parfaite.

Le 5.

A 8 heures, se présente à l'avancée la députation envoyée par le Comité pour conclure la capitulation. Réunie en conseil, elle débat et conclut ce qui suit en ma présence et celle de tous les officiers du fort et du capitaine Buonopane :

Hier, le 4 février 1848, M. le colonel Gross, commandant du fort de Castellamare, et le commodore Lushington, commandant le vaisseau *Vengeance*, sont convenus de ce qui suit :

« Le fort de Castellamare devant être évacué par ordre de S. M. et laissé dans l'état où il se trouve, j'engage ma parole d'honneur, de la part du gouvernement britannique, que la garnison en sortira avec tous les honneurs de la guerre, avec armes et bagages. J'engage également ma parole d'honneur que je ferai promettre par le Comité général de Palerme de respecter et de faire respecter les magasins d'habillements militaires, jusqu'à ce qu'on puisse les vider et embarquer les effets.

» Fort de Castellamare, le 4 février, à 5 heures du soir. »

« En conséquence, nous soussignés, députés du Comité général de Palerme, nous nous engageons, en acceptant la cession, en présence de M. le commodore et de tous les officiers de ce fort :

» 1^o A laisser la garnison sortir du fort avec tous les honneurs de la guerre, avec armes et bagages, à respecter et à faire respecter les magasins d'habillements jusqu'à ce qu'on puisse les vider et les embarquer ;

» 2^o A laisser sortir librement du fort les effets appartenant à la garnison et à en faciliter le transport à ses frais ;

» 3^o A rendre tous les militaires prisonniers et tous les blessés, qu'ils se soient trouvés dans le fort, ou au Palais-Royal, ou au quartier de San Giacomo, ainsi que toutes les familles appartenant aux militaires et qui voudraient partir, en promettant que s'ils ne peuvent pas tous s'embarquer, faute de moyens de transport suffisants, ou pour des maladies qui ne leur permettraient pas de supporter la mer, ils seront bien traités et rendus au fur et à mesure que les moyens d'embarquement seront fournis depuis Naples ;

» 4^o A laisser partir librement les employés royaux qui voudront le

faire ; bien entendu qu'à titre de réciprocité, tous les employés royaux de nation sicilienne pourront en faire autant s'ils le désirent. »

« Pour ma part, je soussigné, colonel Samuel Gross, m'engage à laisser entièrement au pouvoir du Comité général de Palerme le fort de Castellamare dans l'état où il se trouve, après avoir été reconnu par M. le commodore Lushington, avec toutes les munitions de guerre et de bouche, et cela d'ici à midi.

» Fait aujourd'hui à Palerme et dans le fort de Castellamare, à 11 heures de France, le 5 février 1848.

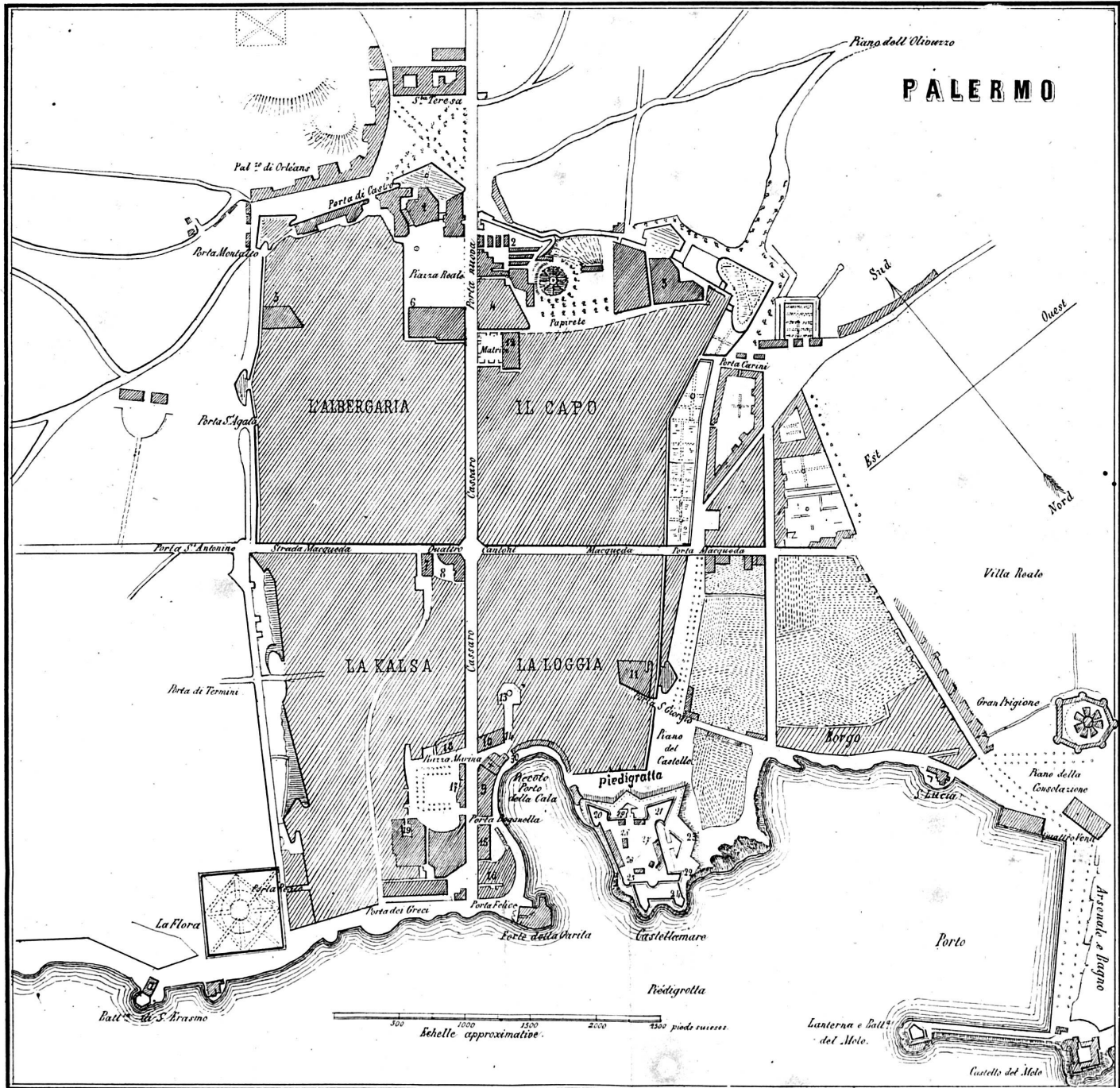
» *Signé* : Giacinto CARINI, Jacopo Vincenzo ORSINI, Salvatore Antonio PORCELLI, Giacomo LONGO, Ignazio CALONA, baron Pietro RISO. »

Là-dessus je fis rassembler la troupe sur la place avec armes et bagages et après lui avoir donné un avertissement sur la manière dont elle devait se comporter et sur la contenance qu'elle devait observer en traversant la ville, je fis ouvrir la porte de terre, nous sortîmes tambour battant, et il ne nous arriva rien de nouveau dans notre marche jusqu'au Môle, où nous nous embarquâmes. L'artillerie a transporté 7 pièces de montagne, et je suis porteur de l'étendard sacré de la tour du Castel.

Légende du plan.

- | | |
|---|--|
| 1. Palais Royal. | 17. Commissariat de police. |
| 2. Caserne de San Giacomo. | 18. Arco di Partanna. |
| 3. Caserne du Noviziato. | 19. Palais des Tribunaux. |
| 4. Archevêché. | 20. Bastion San Pasquale. |
| 5. Hôpital militaire. | 21. Bastion San Pietro. |
| 6. Hôpital civil et monastère
de Santa Teresa. | 22. Batterie de la Catena. |
| 7. Palais prétorien. | 23. Ravelin. |
| 8. Place de Fieravecchia. | 24. Porte de secours, (à l'angle
rentrant). |
| 9. Douane. | 25. Petit arsenal du fort. |
| 10. Palais des Finances ou Banque. | 26. Logement du commandant
et des familles, avec la pou-
drière. |
| 11. Caserne de Santa Zita. | 27. Caserne. |
| 12. Cathédrale. | 28. Magasins et prison. |
| 13. Place du Garraffello. | 29. Les deux corps-de-garde. |
| 14. Rue Cosciari. | 30. Porta Carbone. |
| 15. Eglise de la Catena. | |
| 16. Enfants-Trouvés. | |
-

PALERMO



300 1000 1500 2000 3000 piedi cesari
Echelle approximative.

Michele Perreny.